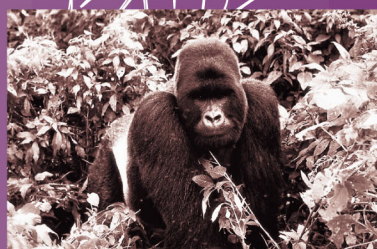


Qui compte le plus ? Évaluer le bien-être social dans la gestion durable des forêts



Version française

© Cirad, Cifor, 2000
ISBN 2-87614-392-5

Publié par :

Centre de coopération internationale en
recherche agronomique pour le développement (Cirad)
Département des forêts
TA 10 – C
Campus International de Baillarguet
34398 Montpellier Cedex 5 - France
Tél. : + 33 (0)4 67 59 37 89
Fax : + 33 (0)4 67 59 37 33
<http://www.cirad.fr>

et

Center for International Forestry Research (Cifor)
PO Box 6596 JKPWB, Jakarta 10065, Indonésie
Tél. : + 62-251 622 622
Fax : + 62-251 622 100
Mel: cifor@cgiar.org
<http://www.cgiar.org/cifor>

Cet ouvrage a été publié avec le concours de :

Commission européenne
Ligne budgétaire B7-6201
relative aux Forêts tropicales
Bruxelles, Belgique

Deutsche Gesellschaft für
Technische Zusammenarbeit (GTZ) GmbH
Eschborn, Allemagne

Ministère des Affaires étrangères (MAE)
Paris, France

United States Agency for International Development (USAID)
Washington D.C., Etats-Unis d'Amérique

Version anglaise originale :

©1999 by Center for International Forestry Research
ISBN : 979-8764-26-9

Diffusion :

La librairie du Cirad
TA283/04
Avenue Agropolis
34398 Montpellier Cedex 5 – France
Tél. : + 33 (0)4 67 61 44 17
Fax : + 33 (0)4 67 61 55 47
Mel : librairie@cirad.fr

Qui compte le plus ? Évaluer le bien-être social dans la gestion durable des forêts

Carol J. P. Colfer

En collaboration avec

Ravi Prabhu, Mario Günter, Cynthia McDougall,
Noemi Miyasaka Porro, Roberto Porro

*Manuels de critères et indicateurs
pour la gestion durable des forêts*

Manuel n°1 *Directives pour le développement, le test et la sélection de critères et indicateurs pour une gestion durable des forêts*
Prabhu R., Colfer C.J.P. et Dudley R.G.

Manuel n°2 *Ensemble générique des critères et indicateurs du CIFOR*
Equipe C&I du CIFOR

(CD-ROM EN ANGLAIS INCLUANT LES MANUELS N°3 ET 4 DANS LA JAQUETTE DU MANUEL N°2)

Manuel n°3 *CIMAT (logiciel de modification et d'adaptation des critères et indicateurs)*
Prabhu, R., Haggith M., Purnomo H., Rizal A., Sukadri D., Taylor J., et Yasmi Y.

Manuel n°4 *Documents de référence concernant les critères et indicateurs du CIFOR*
McDougall C., Isbadi I.R., Santoso L., Corless M. et Purnomo H. (eds.)

Manuel n°5 *Guide de base pour l'évaluation du bien-être social*
Colfer C.J.P., Brocklesby M.A., Diaw C., Etuge P., Günter M., Harwell E., McDougall C., Porro N.M., Porro R., Prabhu R., Salim A., Sardjono M.A., Tchikangwa B., Tiani A.M., Wadley R.L., Woelfel J. et Wollenberg E.

Manuel n°6 *Méthodes complémentaires pour l'évaluation du bien-être social*
Colfer C.J.P., Brocklesby M.A., Diaw C., Etuge P., Günter M., Harwell., McDougall C., Porro N.M., Porro R., Prabhu R., Salim A., Sardjono M.A., Tchikangwa B., Tiani A.M., Wadley R.L., Woelfel J. et Wollenberg E.

Manuel n°7 *Guide de notation et d'analyse pour l'évaluation du bien-être social*
Salim A. et Colfer C.J.P. avec la participation de McDougall C.

Manuel n°8 *Qui compte le plus ? Évaluer le bien-être social dans la gestion durable des forêts*
Colfer C.J.P., Prabhu R., Günter M., McDougall C., Porro N.M. et Porro R.

Manuel n°9 *Application de l'analyse multicritère à l'évaluation des critères et indicateurs*
Mendoza G.A. et Macoun P. avec Prabhu R., Sukadri D., Purnomo H. et Hartanto H.

Version française réalisée par le Cirad-forêt

Coordination scientifique

Charles Doumenge

Relecteurs

Didier Babin

Ronald Bellefontaine

Jean-Guy Bertault

Marie-Anne Delègue

Philippe Deleporte

Charles Doumenge

Sylvie Gourlet-Fleury

Plinio Sist

Traduction

Yvonne Cunnington

Marie-Anne Delègue

Chimère Diaw

Fatou Kandji Diaw

Francesca Leach

Robert Nasi

Binta Sall

Hamidou Sall

Assistance éditoriale

Amel Chantir

Annie Molina

Laurence Rodriguez

Claudia Potel

INTRODUCTION À LA VERSION FRANÇAISE DES MANUELS DE CRITÈRES ET INDICATEURS

Cette mallette renferme neuf manuels issus d'un projet de recherche de quatre ans coordonné par le Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR ; basé à Bogor, en Indonésie), en partenariat avec divers organismes tels que l'Organisation africaine du bois (OAB) pour certains tests effectués sur le continent africain. Le projet en question concernait des tests interdisciplinaires de critères et indicateurs (C&I) de gestion forestière durable couvrant plusieurs pays et continents (Allemagne, Côte d'Ivoire, Cameroun, Gabon, Indonésie, Australie, Etats-Unis d'Amérique et Brésil).

Les manuels que vous tenez en main constituent une contribution de ce projet à l'évaluation de la viabilité de la gestion forestière. Ils exposent :

- (1)** des lignes directrices pour la conduite de tests de C&I adaptés aux contextes spécifiques ;
- (2)** un ensemble générique de C&I ;
- (3)** des méthodes pour l'identification des parties prenantes à la gestion forestière et pour l'évaluation de leur bien être, ainsi que ;
- (4)** des techniques destinées à résoudre les différences d'opinion et à intégrer les points de vue des membres des équipes en charge des tests.

Si les documents papier sont aujourd'hui présentés en français, cela n'est pas encore le cas pour les CD-ROM insérés dans cette mallette. Il s'agit des volumes 3 et 4, inclus dans la jaquette du manuel n°2. Ils comprennent un ouvrage de référence sur les critères et indicateurs ainsi que le logiciel CIMAT, destiné à aider les usagers dans l'adaptation des C&I à leurs besoins spécifiques. Le CD-ROM inclus dans le volume 6 reste aussi en anglais. Nous espérons pouvoir traduire ces textes ultérieurement, lorsque le temps et les ressources le permettront.

Les manuels rassemblés dans cette série sont destinés à toute personne désireuse d'évaluer la viabilité de forêts individuelles gérées —au moins en partie— pour l'exploitation du bois d'œuvre. Les usagers de ces manuels pourront être des personnes intéressées par la certification, des évaluateurs de projets, des bailleurs de fonds, des chercheurs, des responsables gouvernementaux, voire des communautés locales.

Le maintien et l'amélioration des conditions environnementales et sociales sont au centre de notre vision de la « durabilité » de la gestion forestière. Ces C&I répondent à des questions écologiques, sociales, politiques et de production que les équipes en charge des tests ont jugées importantes dans leurs tentatives d'évaluation. Bien que ces C&I puissent être utiles dans une large gamme de contextes, chaque ensemble de C&I devra être adapté à son contexte spécifique. La plupart d'entre-eux sont également valables dans le cadre des aires protégées et, dans une moindre mesure, dans celui des forêts gérées par les communautés rurales.

1	<i>Pourquoi i</i> <i>différencier les parties prenantes ?</i>	9
2	<i>Les dimensions humaine s</i> <i>de la gestion durable des forêt s</i>	15
	2.1. Proximité à la forêt .t.	17
	2.2. Droits préexistant s	18
	2.3. Dépendance	19
	2.4. Pauvreté	19
	2.5. Savoir local	20
	2.6. Liens culture-forêt	20
	2.7. Manque de pouvoir	21
3	<i>Différencie r</i> <i>les acteurs forestiers des autres parties prenantes.</i>	23
4	<i>Conclusion</i>	29
	<i>Bibliographie.</i>	33
	<i>Annexe</i>	
	<i>Exemples de parties prenantes en Indonésie,</i> <i>en Côte d'Ivoire et aux États-Unis</i>	43

LISTES DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS

► LISTE DES SIGLES

CIFOR	<i>Centre pour la Recherche Forestière Internationale (Center for International Forestry Research)</i>
FAO	<i>Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (United Nations Food and Agriculture Organization)</i>
FSC	<i>Conseil pour la gouvernance forestière (Forest Stewardship Council)</i>
HTI	<i>Plantation forestière industrielle (Hutan Tanaman Industri, Indonésie)</i>
LEI	<i>Institut indonésien d'écolabellisation (Lembaga Ekolabel Indonesia, Indonésie)</i>
NIPFO	<i>Propriétaires forestiers privés non industriels (Non-industrial private forest owners, États-Unis d'Amérique)</i>
PNUD	<i>Programme des Nations Unies pour le développement</i>
SCS	<i>Services de certification scientifique (Scientific Certification Services Inc., États-Unis d'Amérique)</i>
SGS-Forestry	<i>Société Générale de Surveillance - Foresterie (Grande-Bretagne)</i>
SODEFOR	<i>Société pour le développement forestier (Côte d'Ivoire)</i>

► LISTE DES ABRÉVIATIONS

C&I	<i>critères et indicateurs</i>
PFNL	<i>produits forestiers non ligneux</i>
UGF	<i>unité de gestion forestière</i>



Pourquoi différencier les parties prenantes ?

1



La communauté scientifique, comme d'autres communautés, se sent aujourd'hui mandatée pour développer des systèmes de gestion forestière durable. En conséquence, le CIFOR s'est impliqué depuis 1994 dans la définition et l'évaluation de principes, de critères et d'indicateurs pour juger de la durabilité de la gestion forestière. Nous avons commencé par sélectionner et tester cinq séries principales de critères et d'indicateurs (C&I) élaborées pour la certification¹. Le processus d'évaluation comprenait des tests de terrain dans six sites (Allemagne, Indonésie, Côte d'Ivoire, Brésil, Autriche et Cameroun). Nous nous sommes d'abord intéressés à la durabilité au niveau des unités de gestion forestière (UGF) en vue d'une production commerciale de bois d'œuvre mais, au fil du temps, notre intérêt a évolué et il inclut maintenant les pratiques de gestion des communautés ainsi que les aires protégées et les plantations.

En élaborant un cadre théorique pour organiser les critères et les indicateurs sociaux des cinq systèmes de certification (Colfer *et al.*, 1995), nous avons rapidement découvert un inconvénient majeur. Aucun moyen ne permettait de faire la différence entre les nombreuses personnes ayant un intérêt dans les forêts ou pour qui la forêt présente un « enjeu ». Elles sont ici appelées « parties prenantes »². A notre avis, les différentes parties prenantes ont des intérêts, des droits et des responsabilités variables et qui peuvent s'ordonner selon un gradient de pertinence dans le cadre d'une gestion quotidienne de la forêt³. Cette idée a été fortement remise en question au cours d'un test récent de C&I dans la forêt nationale de Boise (Etats-Unis d'Amérique) : la plupart des membres de l'équipe qui testait les C&I étaient d'avis que tous les citoyens américains pouvaient prétendre aux mêmes droits dans la gestion des forêts nationales. Cependant, la majeure partie de nos collaborateurs ont convenu que les différentes parties prenantes jouaient des rôles différents dans la gestion forestière durable, certains pouvant y être plus impliqués que d'autres. Néanmoins, ils n'ont pu s'accorder sur un moyen de différenciation des parties prenantes par les questionnaires officiels.

Les premières séries de critères et indicateurs ou de directives testées par le CIFOR spécifiaient certaines conditions pour les différents groupes de personnes ayant un impact sur la forêt ou qui en dépendaient. La plupart de ces directives exigeaient, par exemple, le respect des droits fonciers⁴ des populations. Ces séries de directives abordaient les droits variés des populations ou des peuples « locaux », « traditionnels », « indigènes », « tribaux », « pauvres », « vulnérables » ou ceux des « travailleurs », des « colons » et des « communautés ». Afin de tester effectivement l'applicabilité de ces directives, nous avons besoin d'un meilleur moyen d'identification des acteurs en question. Qui, par exemple, a ou devrait avoir des droits et des avantages ? Et lesquels ? Qui a ou devrait avoir des obligations et des responsabilités ? Et lesquelles ? Ces questions nous paraissaient importantes dans l'exécution de nos tests et devraient l'être pour toute personne utilisant les critères et les indicateurs dans le cadre d'une évaluation. Les critères et les indicateurs acceptés par l'équipe incluaient toujours des conditions relatives au bien-être social, notamment de personnes qui habitaient dans et autour des forêts évaluées. Plus nous testions et développions des critères et des indicateurs, plus il devenait important d'identifier ces parties prenantes.

¹ Les ensembles de critères et indicateurs qui ont été testés sont ceux élaborés par le Lembaga Ekolabel Indonesia (LEI), par le programme Woodmark de la British Soil Association (Grande Bretagne), par le programme Smart Wood de la Rainforest Alliance (Etats-Unis d'Amérique), par l'initiative Tropenwald (Allemagne) ainsi que le Groupe de travail des experts hollandais sur la gestion durable des forêts.

² Partie prenante : « Qui est intéressé par une offre » (Le nouveau Petit Robert, 1993). Behan (1988) accorde à « constituants » (constituents en anglais) le même sens que celui que nous donnons à partie prenante.

³ Cela ne veut pas dire que les parties prenantes riches et puissantes tels que les concessionnaires n'ont pas un impact important sur les forêts, mais cela permet plutôt d'identifier les parties prenantes locales qui ont classiquement été exclues du processus de gestion forestière, avec des conséquences néfastes sur les forêts et sur le bien-être de ces populations.

⁴ Il existe globalement une grande variété de régimes fonciers et d'usufruit tout à fait légitimes. En nous basant sur les résultats de nos recherches, il nous est apparu que la principale question posée par la gestion durable des forêts réside dans la sécurité de l'accès aux ressources entre les générations (Colfer *et al.*, 1997b, 1998a) plutôt qu'au niveau d'un régime foncier ou d'usufruit particulier.

Un autre problème qui s'est révélé au cours des tests concernait l'impossibilité d'individualiser les valeurs humaines dans le concept de durabilité. Ce que nous décidons de pérenniser est le reflet de notre système de valeurs. Ainsi, les critères et les indicateurs qui constituent l'ensemble de base de C&I du CIFOR reflètent les valeurs des diverses équipes qui les ont sélectionnés. De même, l'outil présenté ici reflète l'expérience et les valeurs propres aux équipes qui l'ont testé.

Les questions précédentes (qui a quels droits et quels avantages, quelles obligations et quelles responsabilités ?) soulignent la dualité qui caractérise les peuples de forêts et leurs relations avec elles. D'un côté, ils sont souvent décrits comme des victimes (« dépendants de la forêt », « pauvres », « non civilisés », « inconsiderés »), ce qui met l'accent sur leurs besoins et implique une certaine passivité ; de l'autre, ils ont le même potentiel actif que tout être humain en tant qu'acteur, capable d'agir positivement et négativement sur l'environnement. Ces deux aspects ont des implications pour le bien-être social.

Selon notre définition, toutes les parties prenantes ont des intérêts dans la forêt. Mais des raisons d'ordres à la fois éthique et pratique —à mettre en parallèle avec les aspects passifs et actifs du comportement humain décrits plus haut— conduisent les gestionnaires forestiers officiels à accorder une plus grande attention à certaines parties prenantes⁵. Chaque phase et chaque composante de la démarche proposée pour déterminer ceux qui comptent le plus dans la gestion durable des forêts est justifiée par des arguments d'ordres éthique et pratique.

Du point de vue éthique, il est de plus en plus largement reconnu que la plupart des populations forestières n'ont pas été traitées « équitablement », que leurs ressources ont été usurpées par des individus ou des organisations plus puissants et que leur bien-être en a été affecté de diverses manières (Charter of the indigenous - tribal peoples of the tropical forests, 1992 ; World Bank, 1991 ; Colchester, 1993 ; de nombreuses études de cas telles que celles rassemblées par Barber *et al.*, 1994 ; Richard, 1993).

D'un point de vue pratique, certaines personnes ont tendance à avoir un impact plus élevé sur la forêt que d'autres. Ces personnes, que nous appelons des « acteurs forestiers » pour insister sur leur capacité d'action, agissent sur la forêt pour en tirer des bénéfices ; ceci, sans préjuger du fait qu'ils puissent les percevoir effectivement ou pas (consultez Vayda *et al.*, 1980, pour une description plus complète de cet aspect). Tandis que l'expression « populations ou peuples dépendants de la forêt » met l'accent sur ce que ces personnes reçoivent de la forêt, l'expression « acteurs forestiers » souligne leurs droits, leurs responsabilités et leurs actions potentielles envers la forêt. La capacité d'action et la dépendance sont deux éléments importants de la relation entre ces personnes et la forêt car elles sont liées à la durabilité.

Au cours de la seconde phase du projet du CIFOR, nous nous sommes plus particulièrement intéressés aux méthodes d'évaluations rapides, faciles et fiables du bien-être social, et nous avons amélioré l'outil que nous décrivons dans ce document. Cet outil, appelé le « tableau de ceux qui comptent le plus » a été élaboré pour venir en aide aux gestionnaires officiels qui s'interrogent sur les questions suivantes :

⁵ Dans la plupart des entreprises d'exploitations forestières que nous avons visitées, nous avons trouvé que les communautés locales étaient considérées comme des obstacles inévitables à une exploitation efficace du bois. En raison du pouvoir et de la richesse plus importants des sociétés forestière, les intérêts des populations locales n'étaient généralement pas pris en compte sérieusement. La gestion durable des forêts telle que définie par les critères et indicateurs du CIFOR (et d'autres organismes) suppose un changement de ces conceptions en faveur d'une coopération entre les parties prenantes, que cela implique la co-gestion de la forêt ou une gestion parallèle en différents lieux. La nature de l'attention portée aux autres parties prenantes par les sociétés forestières variera d'une forêt à l'autre.

- Qui d'autre a des droits dans cette forêt ?
- Envers qui sommes-nous responsables ?
- Au bien-être de qui devons-nous contribuer ?
- Avec qui collaborer pour gérer la forêt ?

Dans les chapitres suivants, nous vous suggérons de considérer certains facteurs dans l'identification des populations qu'il est crucial de prendre en compte pour la gestion durable d'une unité forestière. Nous vous proposons également un mécanisme destiné à déterminer la pertinence relative des différentes catégories de personnes dans forêt donnée. De cette manière, il vous sera possible de définir les « personnes dépendantes de la forêt ».

Le tableau de « ceux qui comptent le plus », formulé pour la première fois en 1995, s'est avéré très utile à la fois d'un point de vue pratique et théorique. Les équipes et les collaborateurs du CIFOR l'ont utilisé à plusieurs reprises (en Indonésie, en Côte d'Ivoire, au Brésil, au Cameroun, à Trinidad et aux Etats-Unis) ; les organismes certificateurs l'ont apprécié en raison de sa simplicité (par exemple : SGS Forestry, Rainforest Alliance, FSC). Durant les ateliers sur les critères et indicateurs, les gestionnaires forestiers ont aussi exprimé le besoin d'un tel outil. Ce tableau permet en premier lieu une évaluation rapide de la gestion forestière, par exemple dans le cadre de la visite d'une équipe de certification ou d'une courte mission d'évaluation d'un projet.

Les gestionnaires forestiers ont également reconnu que leur compréhension de leurs responsabilités vis-à-vis des différentes parties prenantes restait confuse. Cette manière simple d'identifier ceux qui comptent le plus dans la gestion d'une UGF peut aider les gestionnaires locaux à mieux gérer celle-ci⁶. La clarification des facteurs qui influencent les relations entre

les personnes et la forêt - qui est également nécessaire pour déterminer ceux qui comptent dans la gestion forestière — contribue à une compréhension plus générale des interactions populations— forêt. Les recherches concernant ce dilemme (en relation avec les conflits au sein d'un groupe et entre les groupes) amélioreront notre compréhension des aspects d'équité au sein d'une génération ainsi qu'entre les générations. D'après notre expérience, le tableau de « ceux qui comptent le plus » peut servir de référence pour des travaux approfondissant cet aspect.

L'identification précise des parties prenantes est un préalable à une coopération ultérieure entre elles. Cette première étape est cruciale pour le succès de la démarche. Le travail ultérieur avec ces personnes implique de s'intéresser finement à la fois aux différences au sein des groupes (sexe, âge, richesse) et aux interactions entre les acteurs forestiers et les autres parties prenantes importantes. L'étude des nombreux conflits au sein des groupes et entre les groupes améliorera notre compréhension des aspects d'équité à l'intérieur des générations et, par conséquent, d'équité entre les générations. Günter a constaté que ce tableau de « ceux qui comptent le plus » était un point de départ intéressant pour l'étude de ces questions.

Dans le chapitre suivant (chapitre 2), nous vous proposons sept paramètres (reflétant la manière dont les personnes sont liées aux forêts) et nous les discutons. Ils facilitent un premier positionnement des parties prenantes sur un continuum d'implications potentiellement bénéfiques pour la gestion quotidienne des forêts. Enfin, dans le chapitre 3, nous vous proposons un moyen simple et direct pour identifier les parties prenantes dont le bien-être doit être pris en compte en priorité, pour des raisons éthiques et pratiques, dans la gestion durable des forêts.

⁶ Bien que ce document soit destiné aux gestionnaires officiels – et compte tenu des réalités politiques globales - nous pensons que ce processus d'identification des parties prenantes concernera directement les populations locales dont la participation à la gestion forestière est de plus en plus largement reconnue.

Nous vous présentons aussi en annexe des exemples généraux et illustratifs de trois situations, vous résumant les principales informations sur l'occupation des sols, les populations, les problèmes et les tendances évolutives locales ainsi que les parties prenantes elles-mêmes. Ces

exemples concernent la concession de P.T. Kiani Lestari dans l'Est-Kalimantan (Indonésie), la forêt de Bossématié en Côte d'Ivoire (que nous connaissons moins⁷) et la forêt nationale d'Olympic, une forêt américaine que l'auteur principal (C. Colfer) connaît depuis 1972.

EXEMPLE DE TABLEAU DE « CEUX QUI COMPTENT LE PLUS »

	Communauté locale	Ouvriers forestiers	Société forestière	Gouvernement local
Paramètres				
Proximité				
Droits préexistants				
Dépendance				
Pauvreté				
Savoir local				
Liens culture-forêt				
Manque de pouvoir				
Moyenne				

⁷ Nous nous sommes basés sur la longue expérience ouest africaine des collaborateurs du CIFOR : A. Anvo, H. van Haaften, C. Huttel, J.-C. Koffi Konan, P. Mengin-Lecreux et A. N'Guessan pour l'analyse concernant la Côte d'Ivoire. Nous leur exprimons notre reconnaissance pour cette aide précieuse.



Les dimensions humaines de la gestion durable des forêts

2



La détermination des personnes dont le bien-être doit impérativement être considéré dans le cadre de la gestion durable d'une UGF nécessite d'identifier les paramètres les plus importants de leurs interactions avec la forêt. Si l'on n'explicite pas très clairement ces relations, la détermination des personnes les plus importantes pour l'unité de gestion forestière devient problématique.

Dans la discussion qui suit, nous avons identifié sept variables ou paramètres continus⁸ relatifs aux interactions populations - forêt, sur lesquels nous pouvons placer les parties prenantes : proximité à la forêt, droits préexistants, dépendance, pauvreté, savoir local, liens culture/forêt et manques de pouvoir. Ces paramètres, qui se sont avérés importants dans les forêts sélectionnées (en Indonésie, en Côte d'Ivoire, en Autriche, au Cameroun, à Trinidad, aux Etats-Unis et au Brésil), concernent le bien-être social et les contributions potentielles positives et négatives de ces personnes à la gestion forestière. Ils comportent tous des aspects pratiques et éthiques. Bien qu'une définition plus précise de ces paramètres soit possible, nous avons trouvé que les définitions fonctionnelles que nous donnons plus loin —sans ordre particulier— étaient suffisantes pour les gestionnaires forestiers et les enquêteurs sur le terrain.

2.1. PROXIMITÉ À LA FORÊT

Par proximité, il faut entendre simplement « voisinage de la forêt ». Cela implique que les personnes qui vivent près de la forêt en question peuvent avoir un impact non négligeable sur celle-ci. La distance physique réelle qui définit la proximité variera d'une forêt à l'autre, en fonction des différences locales d'accessibilité. Bushler Bay (Washington) est par exemple desservie à la fois par une route excellente et par des bacs, qui la relient à Seattle en deux heures. Dans l'Est-Kalimantan (Indonésie), le trajet entre la petite capitale provinciale de Samarinda et Batu Ampar (camp de base de la concession forestière) peut prendre de huit heures à deux jours.

A Trinidad, personne n'est physiquement très éloigné de la forêt.

L'inclusion, dans la gestion forestière, des personnes qui ont facilement accès à la forêt peut s'avérer bénéfique. En effet, comme le montrent les conclusions de nos recherches à long terme sur la gestion durable des forêts, cette possibilité doit toujours leur être offerte. Au contraire, celles qui se sentent injustement exclues des forêts avoisinantes peuvent avoir la capacité de les dégrader, directement ou indirectement. Le sujet, largement abordé dans la littérature, des impacts écologiques négatifs de l'ouverture de routes forestières (par exemple : Mahar,

⁸ Les paramètres ont fait l'objet de nombreuses discussions. Au début, nous en avons défini six (« pauvreté » étant exclu). La plupart des tests ont été conduits sans la notion de « pauvreté » ; les Porro ont, par exemple, remarqué que cela n'altérerait pas la qualité de leurs résultats. Ce paramètre a finalement été considéré pour différencier les populations locales d'un concessionnaire forestier, également « dépendant » de la forêt. Nous avons aussi envisagé d'inclure les notions « d'éthique de conservation » et de « déplacement » (toutes deux pour différencier les populations autochtones et allochtones) et de combiner « savoir local » et « liens culture - forêt » (puisque le savoir local utile peut être considéré comme faisant partie des liens entre la culture et la forêt). Vous devez vous sentir libres d'ajouter des paramètres supplémentaires qui vous sembleront particulièrement pertinents dans votre contexte.

1989 ; Moran, 1981 et 1990) constitue un autre exemple du potentiel des populations proches de la forêt à la dégrader.

Behan (1988) apporte des arguments convainquants en faveur d'une gestion par les « constituants » (à savoir, « les personnes qui connaissent et qui se préoccupent d'une forêt particulière »), dont la plupart est regroupé à proximité de la forêt. Toutefois, il soulève aussi une importante question : certaines personnes peuvent bien connaître une forêt et s'en soucier sans forcément habiter dans son voisinage. Il est d'avis que ces personnes ont le droit de participer à la

gestion forestière, tout comme nous devrions reconnaître le droit de celles qui ne le souhaitent pas à ne pas s'impliquer dans la gestion. La prise en compte de cet aspect peut être réalisée en ajoutant une dimension affective à la dimension physique de ce paramètre « proximité à la forêt ». C'est ce qu'a fait Günter dans ses travaux à Trinidad. L'impact relatif potentiel des personnes physiquement loin mais affectivement proches de la forêt vis-à-vis des personnes physiquement proches devrait faire l'objet de recherches ultérieures.

2.2. DROITS PRÉEXISTANTS

La signification de ce paramètre varie également d'un lieu à un autre (Sayer, 1991 ; Fortmann et Bruce, 1988 ; Poffenberger, 1990). Souvent, les forêts menacées font l'objet de revendications territoriales conflictuelles. Parfois même, les sens que recouvrent droits fonciers et droits d'usage sont également sources de conflits. Il arrive que des communautés humaines qui ont occupé une zone donnée pendant des décennies, des siècles, voire des millénaires, aient vu récemment leur droits traditionnels usurpés ou sérieusement compromis (voir : Colchester, 1993 ; Colfer et Dudley, 1993).

Si cela est le cas, il est très important, tant d'un point de vue éthique que pratique, que ces droits soient reconnus. La reconnaissance et le respect des droits de ces populations sur la

forêt sont une simple question de justice. D'un point de vue purement pratique, le sentiment d'injustice peut conduire à toutes sortes de problèmes, depuis le non-respect des politiques forestières jusqu'à une augmentation du nombre de conflits, du vandalisme et de la violence (voir Guha, 1993, pour des exemples en Inde ; Barber *et al.*, 1994 ou Peluso, 1992, pour des exemples en Indonésie ; Richards, 1993, pour des exemples en Amazonie).

Quoique, selon notre expérience (principalement acquise dans les forêts tropicales), les parties prenantes qui détenaient des droits préexistants étaient typiquement des communautés locales, d'autres parties prenantes, comme des concessionnaires forestiers établis de longue date, peuvent être concernées.

2.3. DÉPENDANCE

Dans de nombreux massifs forestiers, des communautés dépendent de la forêt pour un certain nombre de biens et de services (se reporter aux documents du Projet de foresterie communautaire de la FAO sur la dépendance vis-à-vis de la forêt ; Hladik *et al.*, 1993 ; Redford et Padoch, 1992). Ces populations chassent, pêchent, collectent des aliments, des médicaments et des fibres ou pratiquent l'agroforesterie. Dans bien des cas, elles n'ont guère d'alternative à ce mode de vie ; étant entendu que cela

peut changer, bien sûr⁹ (Peluso, 1991 et 1993). Les besoins des personnes qui dépendent de la forêt pour leur subsistance doivent être pris en compte dans la gestion durable des forêts. D'un point de vue éthique, il importe de préserver l'accès aux moyens de subsistance. D'un point de vue pratique, les personnes dont les enfants souffrent de la faim parce que l'accès à la forêt leur est interdit risquent de ne pas en respecter les limites.

2.4. PAUVRETÉ

La pauvreté est une notion relative qui doit être redéfinie dans chaque situation. Sont « pauvres » les groupes ou individus dont l'accès aux ressources est visiblement plus limité que celui des autres parties prenantes. Dans la plupart des cas, l'accès à l'argent peut être un facteur clé de détermination de l'état de pauvreté. Toutefois, lorsque l'argent liquide est localement rare, on peut être amené à le remplacer par d'autres caractéristiques du niveau de vie comme l'état nutritionnel, la qualité de l'habitat ou la possession de biens de consommation.

A la différence de la dépendance, qui ne renseigne pas forcément sur le niveau de vie lorsque les

ressources sont abondantes, la pauvreté révèle les manques de manière explicite. Il est important de garder à l'esprit sa spécificité géographique : la notion de pauvreté aux Etats-Unis est différente de celle en Afrique.

La pauvreté constitue un sujet éthique important puisqu'elle révèle l'inadéquation relative d'accès aux ressources dont souffrent certaines personnes ; avec de sérieuses implications sur leur bien-être. D'un point de vue pratique, elle traduit typiquement des inégalités dans le système de distribution (aux niveaux global, régional et/ou local). Elle s'accompagne ainsi de risques de conflits et d'autres problèmes sociaux et environnementaux.

⁹ Il ne faut surtout pas en conclure que d'autres alternatives viables ne se présenteront pas dans l'avenir. On souhaite ici souligner que ceux qui dépendent de la forêt ne doivent pas être privés de leurs moyens de subsistance, de manière prématurée ou par la force, et qu'ils doivent pouvoir participer à la détermination de l'orientation et de la vitesse des changements.

2.5. SAVOIR LOCAL

Les personnes qui vivent dans des régions forestières détiennent souvent un savoir unique et utile qu'elles tirent d'une connaissance intime et ancienne de leur environnement (Banuri et Marglin, 1993a ; Clay, 1988 ; Moran, 1993 ; Posey, 1992 et 1993). Leur savoir peut porter par exemple sur la faune et son comportement, sur les plantes et leur gestion, sur l'emploi ou les techniques de transformation de produits forestiers, etc. Ce savoir local est précieux en tant que

tel, vu notre méconnaissance relative de l'écologie des forêts (particulièrement des forêts tropicales). Il peut en outre jouer un rôle important en permettant une participation active et bénéfique des populations locales à la gestion des forêts. Le fait que leur savoir soit reconnu et mis à profit peut contribuer à responsabiliser les populations locales, à leur donner plus de pouvoir ainsi qu'à améliorer la communication et la coopération entre celles-ci et les gestionnaires forestiers.

2.6. LIENS CULTURE - FORÊT

Les cultures (ou les modes de vie), notamment celles des communautés forestières, sont généralement très intégrées avec leur environnement¹⁰. Il peut exister des sites sacrés, des systèmes symboliques qui confèrent un sens à la vie et sont intimement liés à l'idée que les gens se font d'eux-mêmes, des plantes qui peuvent procurer une certaine sécurité (alimentaire, médicinale ou autre) en période de pénurie, et de multiples autres aspects.

Lorsque nous avons appliqué notre approche pour identifier les acteurs forestiers des forêts américaines¹¹, il est clairement apparu que, pour les « environnementalistes », la conservation des forêts était intimement liée à leurs valeurs et à leur vision du monde (voir Vail, 1993, pour une discussion de cet aspect dans une situation

similaire du Maine, Etats-Unis), bien que cette représentation ait été acquise dans un contexte qui a peu de chance de survenir dans les deux autres situations présentées en annexe.

Dans la mesure où le mode de vie d'une communauté donnée est lié à la forêt, la survie de sa culture est menacée par la disparition de cette forêt. Une telle désintégration culturelle démoralise, marginalise et généralement détruit les populations qui en sont victimes (voir Van Haaften et Van de Vijver, 1995 ; de Bruijn et van Dijk, 1995). Concrètement, elle peut se traduire par une augmentation de la pauvreté matérielle, des maladies mentales et physiques, ainsi que par divers problèmes sociaux (peut-être caractérisés par le paramètre « pauvreté »). La diversité culturelle humaine s'en trouve ainsi appauvrie.

¹⁰ Un ensemble de théories, appelé « déterminisme environnemental », soutient que les cultures sont déterminées par les conditions environnementales dans lesquelles elles se développent. Harris (1968) a approfondi cette approche à partir de ces modèles ; il l'a appelé « déterminisme techno-environnemental ».

¹¹ La forêt nationale d'Olympic, située dans l'ouest de l'Etat de Washington, dans la péninsule Olympic, est une forêt tempérée humide ; la forêt nationale de Boise, au nord de Boise, dans l'Idaho, présente un habitat plus sec et sujet aux incendies.

2.7. MANQUE DE POUVOIR

Dans de nombreuses régions, les personnes qui vivent dans les forêts ou à proximité ont relativement peu de pouvoir par rapport aux autres parties prenantes. (voir : Salafsky *et al.*, 1993, pour une discussion sur cette question dans l'Ouest-Kalimantan, Indonésie ; Smith et Steel, 1995, dans le nord-ouest des Etats-Unis d'Amérique, sur la côte Pacifique)¹². Le pouvoir peut se fonder sur l'éducation, la richesse, les relations avec le gouvernement ou les autorités locales reconnues¹³. Le pouvoir des populations locales, par exemple, peut être plus faible que celui des responsables d'entreprises d'exploitation forestière (du fait de facteurs tels que des préjugés, les relations avec le Pouvoir, l'éducation formelle, des caractéristiques sociales communes). Les Dayak de Kalimantan ont moins de pouvoir que les transmigrants qui sont de même religion, ont la même langue et la même culture que les agents gouvernementaux. L'existence d'un manque de pouvoir au niveau local risque de nuire à la forêt, les personnes n'ayant pas les moyens de protéger leurs ressources vis-à-vis de forces extérieures (Banuri et Marglin, 1993b ; Barber *et al.*, 1994) ; ou bien, leurs moyens de subsistance peuvent être compromis à tel point qu'elles sont forcées d'avoir des pratiques destructrices. Il peut s'en suivre une dégradation de l'environnement et

une atteinte à leur bien-être.

Un autre facteur qui entre en ligne de compte dans la question du pouvoir est de déterminer qui sont les personnes qui détiennent le savoir « qui compte » (Ardener, 1975 ; Colfer, 1983 ; Colfer et Wadley, 1996 ; Jordan, 1991 et 1997), ce qui est un problème différent de l'existence d'un savoir. Banuri et Marglin (1993b) ont mis en évidence à partir d'exemples indiens un processus très général qui dans certains cas a des effets néfastes sur la gestion durable des forêts : « En qualifiant les tribus d'arriérées et d'ignorantes, en décrétant que leurs pratiques détruiraient la forêt, les protagonistes du système de connaissances dominant s'assurent que les voix de ceux qui pourraient les défier ne puissent pas être entendues ».

Réduire les personnes au silence ou ne pas leur donner la parole, de manière intentionnelle ou non, peut avoir des répercussions dangereuses comme de réduire leur aptitude à et leur désir de participer à une gestion forestière coopérative. Cela risque aussi de limiter les possibilités des gestionnaires forestiers officiels d'acquérir un savoir précieux.

¹² Dove (1993) en a donné un commentaire très « germanique » : « le problème pour les populations forestières est qu'elles habitent au milieu d'une ressource convoitée par des groupes plus puissants qu'elles (tandis que le problème pour la forêt est qu'elle est habitée par des populations qui sont trop faibles pour défendre son utilisation durable) ».

¹³ Umans (1998) a accordé à « pouvoir » un sens plus dynamique et plus intéressant, avec des conséquences significatives pour la cogestion des forêts : « le pouvoir n'est pas seulement perçu comme un objet (tel l'attribut d'un acteur) mais également comme un effet généré dans le réseau d'acteurs ».

**Différencier
les acteurs forestiers
des autres parties prenantes**

3



Définir l'importance relative des différentes parties prenantes —pour aider les gestionnaires forestiers officiels à mieux gérer— et identifier les personnes dont la dépendance vis-à-vis de la forêt est significative (à intégrer plus généralement dans les efforts de développement et de conservation) sont ainsi considérés comme des tâches importantes, bien que controversées dans certains cas. Dans ce chapitre, nous vous présentons une méthode simple pour distinguer ces personnes. Elle a été testée sur le terrain dans au moins dix contextes forestiers¹⁴, et de diverses manières. La conclusion (chapitre 4) présente les problèmes conceptuels et méthodologiques qu'il reste à traiter.

Nous avons utilisé les sept paramètres que nous venons de présenter afin de définir les parties prenantes qui nécessitent une attention particulière de la part des gestionnaires forestiers officiels au niveau des unités de gestion forestière. Les exemples présentés en annexe vous fourniront un ensemble d'informations qualitatives propice à des comparaisons avec diverses situations du monde réel.

Vous trouverez en annexe la reproduction des tableaux de « ceux qui comptent le plus » des sites sélectionnés (tableaux 1 à 7). Les paramètres sont listés dans la colonne de gauche ; les parties prenantes le sont sur la première ligne, en haut de chaque tableau. Trois de ces tableaux sont complétés par des informations détaillées sur les contextes des tests. Les enquêteurs ont noté l'état de chaque paramètre correspondant à la partie prenante concernée (1 = élevé, 2 = moyen, 3 = faible, « var. » = variable). La moyenne de chaque colonne (qui ne tient pas compte des valeurs « variable ») est calculée et indiquée sur la dernière ligne du tableau. Les parties prenantes sont ordonnées de gauche à droite, par ordre croissant des valeurs moyennes. Une note inférieure ou égale à 2 constitue un bon seuil pour la définition des acteurs forestiers.

La première version de cet outil de différenciation des acteurs forestiers parmi les autres parties prenantes, décrite par Colfer en 1995, a

été conçue suite à deux tests interdisciplinaires de terrain de C&I (un mois chacun) : dans la concession forestière de P.T. Kiani Lestari et dans la réserve forestière de Bossématié. L'expérimentation s'est poursuivie en 1995 et en 1996 auprès de la société forestière Cemex le long du fleuve Tapajos (Amazonie orientale, Brésil) et dans les concessions forestières de Wijma et de Sogenic. En 1998, un test du même type a eu lieu pendant un mois dans la forêt nationale de Boise.

Des tests supplémentaires, uniquement effectués par des sociologues, ont eu lieu : dans la forêt nationale d'Olympic (Colfer, 1995), dans la Réserve naturelle de Danau Sentarum (entourée de plusieurs concessions forestières ; Colfer, Wadley et Harwell, 1996) ; dans la concession forestière d'Inhutani II dans la Forêt scientifique de Bulungan (McDougall, 1988) ; à Uruarà et à Porto de Moz (Porro et Porro, 1998).

Concernant les tests de la concession forestière de l'Est-Kalimantan et de la Forêt nationale d'Olympic, le mode de notation initial nécessitait de faire des estimations en se basant sur l'expérience professionnelle acquise sur le terrain. En Côte d'Ivoire, les notes reposaient sur de brèves observations de terrain (peut-être comparables à celles d'une équipe de certification)¹⁵. Ces estimations ont ensuite été discutées par tous les

¹⁴ Ces sites incluent :

○ en Indonésie : (1) concession de P.T. Kiani Lestari sur le fleuve Telen, Est-Kalimantan, (2) concession de P.T. Inhutani II dans la forêt de Bulungan, Est-Kalimantan et (3) Réserve naturelle de Danau Sentarum, Ouest-Kalimantan ;
 ○ au Cameroun : (4) concessions de Sogenic et de Wijma, près de Kribi, sur la côte Atlantique, Sud-Cameroun ;
 ○ en Côte d'Ivoire : (5) Réserve forestière de Bossématié, près d'Abengourou ;
 ○ à Trinidad : (6) test centré sur la forêt de Tanteak mais avec des informations sur l'ensemble du pays ;
 ○ au Brésil : (7) Uruarà, près de la route transamazonienne, en Amazonie orientale et (8) Porto de Moz, le long du fleuve Xingu, en Amazonie orientale ;
 ○ aux États-Unis : (9) Forêt nationale d'Olympic, Péninsule Olympic, dans l'Etat de Washington, (10) Forêt nationale de Boise, dans l'Ouest de l'Idaho.

¹⁵ Seymour et al. (1995), par exemple, ont rapporté que leurs visites sur le terrain n'ont nécessité que de 2 à 12 jours (Services de Certification Scientifique, SCS).

membres de l'équipe des tests et révisées en conséquence. En 1995, cette méthode a été mise en oeuvre par quinze participants au cours de l'Atelier de clôture du test de C&I du CIFOR, à Bélem (Brésil). Dix-sept parties prenantes ont été identifiées, ce qui traduisait le fait que les participants de cet atelier provenaient de l'ensemble du Brésil où les utilisations locales de la forêt et les usagers sont très variés. Cette méthode semble être applicable de l'échelle de l'unité de gestion forestière jusqu'à celle d'un pays.

Après traitement des données, n'ont été retenus en tant qu'acteurs forestiers que les parties prenantes qui avaient reçu une note inférieure ou égale à deux (avec, dans le cas du Brésil, l'inclusion qui semble un peu étrange des universitaires). Cependant, cette valeur limite que nous recommandons n'est qu'indicative ; elle n'est nullement un seuil imposé.

Günter (1998), McDougall (1998) et Porro et Porro (1998) ont testé plus récemment cet outil, respectivement à Trinidad, dans la forêt de Bulungan et au Brésil. Günter (1998) a demandé à des « experts locaux neutres » en foresterie et en durabilité¹⁶ de remplir le tableau de « ceux qui comptent le plus ». Ces données lui ont permis de sélectionner les groupes les plus importants (travailleurs forestiers indépendants, forestiers privés titulaires d'une licence et employés de scierie) sur lesquels il s'est focalisé dans le cadre de son étude sur la gestion forestière durable.

McDougall (1998) a suivi quant à elle les instructions du manuel de méthodes du CIFOR récemment publié (*Guide de base pour l'évaluation du bien-être social* ; Colfer et al., 1999a ; manuel n°5). Elle a essayé d'élaborer le tableau de « ceux qui comptent le plus » à partir des résultats d'une première analyse de groupes cible qui avait pour but de spécifier les rôles respectifs des parties prenantes importantes. Elle s'est aperçue que les membres du groupe cible (les populations

locales) avaient à tel point réduit le nombre des parties prenantes que des acteurs forestiers importants —tels que les travailleurs forestiers— et des parties prenantes moins dépendantes de la forêt avaient été éliminés avant que leurs incidences sur la forêt et la gestion forestière aient pu être évaluées.

Porro et Porro (1998) ainsi que Colfer se sont tout d'abord fiés à leur jugement. La méthode leur a paru utile mais ils ont insisté sur l'importance d'enquêteurs qualifiés pour son emploi. Ils ont également été quelque peu déçus par le caractère figé de l'évaluation, incapable de révéler des tendances ou un activisme politique. Ils ont reconnu qu'il serait difficile d'en tenir compte tout en gardant un outil simple et facile d'utilisation.

Les résultats de ces différents essais montrent que la méthode est robuste et utile, adaptable aux conditions locales. Elle est rapide, facile d'utilisation et elle a toujours donné des résultats cohérents avec le terrain et apparemment conformes à la nature du consensus qui émerge sur les critères et indicateurs de gestion durable des forêts.

Cependant, quelques inconvénients demeurent. Le plus important est que les évaluations de la gestion durable des forêts qui prennent en compte le bien-être social (comme celles du CIFOR) sont meilleures lorsqu'elles sont faites de manière itérative. Le tableau de « ceux qui comptent le plus » est conçu pour être la première étape d'un processus progressif au cours duquel la compréhension des conditions locales par l'évaluateur s'améliore. Par exemple, la détermination de l'importance d'un groupe ethnique local ou de tout autre groupe en un endroit donné peut conduire à examiner de manière plus approfondie les différences entre les modes d'utilisation des ressources des hommes et des femmes au sein de ce groupe ethnique. Les différences à l'intérieur des

¹⁶ Les experts de Günter provenaient de la Commission Economique des Nations-Unies pour l'Amérique Latine et les Caraïbes, du PNUD, de la Sustainable Economic Development Unit, de l'Université des Indes Occidentales, de la Caribbean Forest Conservation Association, de l'Eastern Caribbean Institute for Agriculture and Forestry, de l'Inter-American Institute for Cooperation In Agriculture et de la Forestry Division.

groupes (âge, sexe, caste, origine des moyens de subsistance) peuvent être aussi marquées —et aussi importantes— que les différences flagrantes entre les parties prenantes identifiées par le tableau de « ceux qui comptent le plus ». Ceci s'applique tout particulièrement lorsque les gestionnaires forestiers officiels ne s'arrêtent pas simplement une évaluation mais s'engagent dans un processus de suivi et de co-gestion.

Notre confiance dans la méthode pourrait être accrue par la résolution de trois difficultés qui persistent : la pondération des paramètres, une méthode de notation et la détermination du seuil. La définition des « poids » relatifs à affecter aux sept paramètres est particulièrement délicate. La méthode telle qu'elle est utilisée dans ce document attribue le même poids à tous les paramètres. Cette hypothèse peut très bien ne pas être justifiée¹⁷. On pourrait envisager que l'importance des différents paramètres varie selon les contextes. La pondération devrait alors être déterminée localement¹⁸. Nous travaillons actuellement à une approche multicritères qui nous aiderait dans ce cas-là (Mendoza *et al.*, 1999 ; manuel n°9).

L'attribution de notes pose également quelques problèmes. Par exemple, dans le cadre d'une mission de certification sur le terrain, durant laquelle de nombreuses évaluations doivent être faites au cours d'un laps de temps d'un mois —et souvent moins—, le barème simple de notation de 1 à 3 est pertinent. Le système de notation imaginé au départ était commode car il permettait d'aider les évaluateurs de la pérennité d'une forêt donnée, à identifier, rapidement et facile-

ment, les personnes qui nécessitaient une attention particulière. Néanmoins, pour certaines utilisations —notamment lorsqu'une période d'évaluation plus longue est envisagée—, il peut être utile et possible d'affiner le système de notation¹⁹. Différents barèmes de notes ont été envisagés. Divers collègues ont proposé des barèmes allant de 1 à 4, de 1 à 5, de 0 à 5, de 1 à 10 et de 1 à 100, ce dernier étant considéré comme le barème idéal. Si certains préfèrent laisser à l'évaluateur le soin de définir la moyenne, d'autres souhaitent l'éviter.

Puisque chaque paramètre est conçu comme un continuum, rien n'oblige à utiliser une « échelle nominative », si ce n'est la simplicité. Une possibilité apparemment intéressante consiste à affecter 100 points à l'ensemble du tableau, et de demander à la personne interrogée de les allouer comme elle l'entend dans les cases. Cette façon de faire présente à la fois l'avantage de rendre les analyses statistiques des données plus faciles et d'être une solution clé en main au problème de pondération précédemment exposé (Maxwell et Bart, 1995). L'inconvénient est qu'il devient plus difficile de remplir le tableau. Cela peut aussi suggérer une précision qui en fait n'existe pas.

Enfin, le seuil entre les acteurs forestiers et les autres parties prenantes nécessiterait quelques considérations supplémentaires. Dans tous les tests dont nous avons connaissance, la note « 2 » a semblé être une valeur de différenciation évidente et logique. Néanmoins, cela peut ne pas être toujours le cas et vous pourrez préférer déterminer une valeur seuil locale.

Ces aspects mériteraient d'être approfondis.

¹⁷ Bien que nous ayons demandé à nos collaborateurs d'aborder cette question, aucun ne l'a fait, ce qui peut signifier soit qu'un poids égal est approprié, soit peut-être plus certainement, que le problème est insoluble.

¹⁸ Selon Seymour *et al.* (1995), une des premières tâches d'une équipe d'SCS consiste à définir des « poids spécifiques à chaque cas, pour les nombreux critères d'évaluation des trois éléments du programme [durabilité de la ressource en bois d'œuvre, pérennité de l'écosystème forestier et durabilité financière et socio-économique] ... ». Peut-être qu'un tel exercice d'inventaire devrait également précéder toute tentative de détermination de ceux qui comptent le plus dans la gestion forestière.

¹⁹ Par exemple, une note « variable » n'est pas valable en statistique. P. Venkateswarlu (un statisticien) a suggéré qu'il serait statistiquement préférable de donner une valeur moyenne estimée pour les diverses parties prenantes.



Conclusion

4



Le développement et le test de cet « outil » ont débuté au cours de tests de terrain des C&I de gestion durable des forêts. Nous sommes partis du principe que le bien-être social est une condition préalable nécessaire, bien qu'insuffisante, à une gestion forestière durable. Dans le cadre des tests que nous avons conduit, nous devions identifier, dans les forêts tropicales humides visitées, quelles personnes devaient retenir notre attention. Nous nous sommes vite rendu compte que d'autres personnes (des scientifiques, des gestionnaires, des certificateurs, des évaluateurs) souhaitaient également réaliser des évaluations rapides similaires des conditions de vie dans les zones forestières.

Le tableau de « ceux qui comptent le plus » nous a beaucoup aidé. Il était simple et rapide et il donnait une bonne base pour étudier les conditions de vie dans les forêts sélectionnées. Il a soulevé des questions importantes tout en orientant nos réflexions sur les parties

prenantes locales. Il nous a ainsi permis d'améliorer notre travail. Dans un cadre plus académique, il serait préférable de mieux définir les termes (notamment les mesures spécifiques ou les indicateurs qui servent à évaluer les paramètres). Toutefois, deux facteurs nous ont découragés de poursuivre dans cette voie : (1) ces indicateurs sont susceptibles de varier selon le lieu, rendant ainsi l'instrument moins général, et (2) il est peu probable que les évaluateurs aient le temps de faire ces mesures.

Dans le cadre d'un programme de suivi interne ou dans le cadre d'une cogestion, il est important de définir des indicateurs localement pertinents. Une description plus précise des parties prenantes (en groupes d'utilisateurs et autres sous-catégories) est également nécessaire. Des outils complémentaires pour une différenciation plus précise des acteurs forestiers sont exposés dans les manuels n°5 et 6 (Colfer *et al.*, 1999a et b).



Bibliographie

- ▶ Agraria, 1976.
Undang undang pokok agraria (Undang Undang No. 5, Tahun 1960). Departemen Dalam Negeri, Direktorat Jenderal Agraria, Jakarta, Indonesia. [English translation]

- ▶ Aha Badou A., Kouakaou M.A.S et Eschlimann J.-P., 1992.
Gestion traditionnelle de la forêt : le cas Agni-Ndenye. Anthropological Studies Volume I, Bossématie Classified Forest, Abengourou, Côte d'Ivoire.

- ▶ Ardener S. (ed.), 1975.
Perceiving women. Malaby Press, London.

- ▶ Banuri T. and Marglin F.A., 1993a.
A systems-of-knowledge analysis of deforestation, participation and management. In : Banuri T. and Marglin F.A. (eds.), Who will save the forests ? : Knowledge, power and environmental destruction, 1–23. Zed Books, London.

- ▶ Banuri T. and Marglin F.A., 1993b.
The environmental crisis and the space for alternatives : India, Finland and Maine. In : Banuri T. and Marglin F.A. (eds.), Who will save the forests ? : Knowledge, power and environmental destruction, 24–52. Zed Books, London.

- ▶ Barber C.V., Johnson N.C. and Hafild E., 1994.
Breaking the logjam : Obstacles to forest policy reform in Indonesia and the United States. World Resources Institute, Washington, DC.

- ▶ Behan R.W., 1988.
A plea for constituency-based management. American Forests (July/August) : 46–48.

- ▶ Beukeboom H., 1989.
Provincial forest economic profiles. Ministry of Forestry/FAO. Jakarta, Indonesia.

- ▶ Brookfield H. and Padoch C., 1994.
Appreciating agrodiversity : A look at the dynamism and diversity of indigenous farming practices. Environment 36 : 6–11 and 37–43.

- ▶ Charter of the indigenous-tribal peoples of the tropical forests, 1992.
Penang, Malaysia (15 February).

- ▶ Clay J.W., 1988.
Indigenous people and tropical forests. Cultural Survival, Inc., Cambridge, Massachusetts.

- ▶ Colchester M., 1993.
Forest peoples and sustainability. In : Colchester M. and Lohmann L. (eds.), The struggle for land and the fate of the forests, 61–95. World Rainforest Movement/The Ecologist/Zed Books, New York.

► Colfer C.J.P., 1977.

Women's communication and family planning : The case of Bushler Bay. (Case Study #4, reprinted 1978). East-West Communication Institute, Honolulu.

► Colfer C.J.P., 1983.

On communication among « unequals ». International Journal of Intercultural Communication 7 : 263–283.

► Colfer C.J.P., 1991.

Toward sustainable agriculture in the humid tropics : Building on the TropSoils experience in Indonesia. TropSoils Technical Bulletin No. 91/02. Raleigh, North Carolina.

► Colfer C.J.P., 1995.

Who counts most in sustainable forest management ? CIFOR Working Paper No. 7. CIFOR, Bogor, Indonesia.

► Colfer C.J.P. with Colfer A.M., 1978.

Inside Bushler Bay : Lifeways in counterpoint. Rural Sociology 42 : 204–220.

► Colfer C.J.P. with Dudley R.G., 1993.

Shifting cultivators of Indonesia : Marauders or managers of the forest ? FAO Community Forestry Case Study Series No. 6, Rome, Italy.

► Colfer C.J.P. and Wadley R.L., 1996.

Assessing « participation » in forest management : Workable methods and unworkable assumptions. CIFOR Working Paper No. 12. CIFOR, Bogor, Indonesia.

► Colfer C.J.P. with Peluso N. and Chin S.C., 1997a.

Beyond slash and burn : Lessons from the Kenyah on management of Borneo's tropical rain forests. New York Botanical Garden Press, New York.

► Colfer C.J.P. with Prabhu R. and Wollenberg E., 1995.

Principles, criteria and indicators : Applying Ockham's razor to the people-forestry link. CIFOR working Paper No. 8. CIFOR, Bogor, Indonesia.

► Colfer C.J.P., Wadley R.L., Harwell E. and Prabhu R., 1997b.

Inter-generational access to resources : developing criteria and indicators. CIFOR Working Paper No. 18. CIFOR, Bogor, Indonesia.

► Colfer C.J.P., Salim A., Tiani A.M., Tchikangwa B., Sardjono M.A. and Prabhu R., 1998.

Whose forest is this, anyway ? C&I on access to resources. Paper presented at the IUFRO Conference, 24–28 August, Melbourne, Australia.

► Colfer C.J.P., Brocklesby M.A., Diaw C., Etuge P., Günter M., Harwell E., McDougall C., Porro N.M., Porro R., Prabhu R., Salim A., Sardjono M.A., Tchikangwa B., Tiani A.M., Wadley R.L., Woelfel J. and Wollenberg E., 1999a.

The BAG (Basic assessment guide for human well-being). Criteria & Indicators Toolbox Series No. 5. CIFOR, Bogor, Indonesia.

► Colfer C.J.P., Brocklesby M.A., Diaw C., Etuge P., Günter M., Harwell E., McDougall C., Porro N.M., Porro R., Prabhu R., Salim A., Sardjono M.A., Tchikangwa B., Tiani A.M., Wadley R.L., Woelfel J. and Wollenberg E., 1999b.

The Grab bag : Supplementary methods for assessing human well-being. Criteria & Indicators Toolbox Series No. 6. CIFOR, Bogor, Indonesia.

► Davis G., 1988.

The Indonesian transmigrants. In : Denslow J. and Padoch C. (eds.), *People of the tropical rain forest*, 143–153. University of California Press, Berkeley, California.

► de Bruijn M. and van Dijk H., 1995.

Arid ways : Cultural understandings of insecurity in Fulbe society, Central Mali. Thela Publishers, Amsterdam, The Netherlands.

► Dietrich W., 1992.

The final forest : The last great trees of the Pacific Northwest. Simon and Schuster, New York.

► Dove M., 1993.

A revisionist view of tropical deforestation and development. *Environmental Conservation* 20 : 17–24.

► Ehui S.K. and Hertel T.W., 1989.

Deforestation and agricultural productivity in the Côte d'Ivoire. *American Journal of Agricultural Economics* 71 : 703–711.

► Enloe C., 1989.

Bananas, beaches and bases : Making feminist sense of international politics. University of California Press, Berkeley, California.

► Fairhead J. and Leach M., 1998.

Reframing deforestation, global analysis and local realities : Studies in West Africa. Routledge Press, London.

► FAO, 1989.

Report on field case studies of forest concessions. Ministry of Forestry/FAO Field Document No. 1–5. Jakarta, Indonesia.

► Fortmann L. and Bruce J.W. (eds.), 1988.

Whose trees ? Proprietary dimensions of forestry. Westview Press, Boulder, Colorado.

► Fulcher M., 1982.

Dayak and transmigration communities in East Kalimantan. *Borneo Research Bulletin* 14 : 14–24.

► Guha R., 1993.

The malign encounter : The Chipko movement and competing visions of nature. In : Banuri T. and Marglin F.A. (eds.), *Who will save the forests ? : Knowledge, power and environmental destruction*, 80–113. Zed Books, London.

► Günter M., 1998.

Intergenerational equity and sharing of benefits on an island state. Draft paper for inclusion in: Colfer C.J.P. (ed.), *Local people in logged forests : Well-being under scrutiny*. CIFOR, Bogor, Indonesia.

► Harris M., 1968.

The rise of anthropological theory : A history of theories of culture. Thomas Y. Crowell, New York.

► Hladik C.M., Hladik A., Linares O.F., Pagezy H., Semple A. and Hadley M., 1993.

Tropical forests, people and food. The Parthenon Pub. Group, Paris.

► Jordan B., 1991.

Technology and social interaction : Notes on the achievement of authoritative knowledge in complex settings. Institute for Research on Learning, Palo Alto, California.

► Jordan B., 1997.

Authoritative knowledge and its construction. In : Davis-Floyd R. and Sargent C. (eds.), *Childbirth and authoritative knowledge : Cross-cultural perspectives*, 55–79. University of California Press, Berkeley, California.

► Kirk R. with Franklin J., 1992.

The Olympic rain forest : An ecological web. University of Washington Press, Seattle.

► Lien C., 1991.

Olympic battleground : The power politics of timber preservation. Sierra Club, San Francisco.

► Mahar D.J., 1989.

Government policies and deforestation in Brazil's Amazon region. World Wildlife Fund and the Conservation Foundation, Washington, DC.

► Maxwell S. and Bart C., 1995.

Beyond ranking : Exploring relative preferences in P/RRA. Notes on participatory learning and action, No. 22. IIED Sustainable Agriculture Programme, Brighton, UK.

► McDougall C., 1998.

Report on test of social science methods, Long Loreh, Bulungan Research Forest. CIFOR internal report. CIFOR, Bogor, Indonesia.

- ▶ Mendoza G.A. and Macoun P. with Prabhu R., Sukadri D., Purnomo H. and Hartanto H., 1999.
Guidelines for applying multi-criteria analysis to the assessment of criteria and indicators. Criteria & Indicators Toolbox Series No. 9. CIFOR, Bogor, Indonesia.

- ▶ Ministry of Forestry, 1967.
Basic rules of forestry. Ministry of Forestry, Jakarta, Indonesia.

- ▶ Miracle M.P., 1970.
The smallholder in agricultural policy and planning : Ghana and the Ivory Coast, 1960 to 1966. *Journal of Developing Areas* 4 : 321–332.

- ▶ Moran E., 1981.
Developing the Amazon. Indiana University Press, Bloomington.

- ▶ Moran E. 1990.
Private and public colonisation schemes in Amazonia. In : Goodman D. and Hall A. (eds.), *The future of Amazonia*. Macmillan, London.

- ▶ Moran E., 1993.
Managing Amazonian variability with indigenous knowledge. In : Hladik C.M. *et al.* (eds.), *Tropical forests, people and food*, 753–766. The Parthenon Pub. Group, Paris.

- ▶ Peluso N., 1991.
Forest dependence and vulnerability : The role of differential access to forests and trees. Report to the FAO Community Forestry Unit (May).

- ▶ Peluso N., 1992.
Rich forests, poor people : Resource control and resistance in Java. University of California Press, Berkeley, California.

- ▶ Peluso N., 1993.
The impact of social and environmental change on forest management : A case study from West Kalimantan, Indonesia. FAO Community Forestry Case Study Series No. 8.

- ▶ Poffenberger M. (ed.), 1990.
Keepers of the forest : Land management alternatives in Southeast Asia. Kumarian Press, West Hartford, Connecticut.

- ▶ Porro R. and Porro N.M., 1998.
Methods for assessing social science criteria and indicators for the sustainable management of forests : Brazil test (Report on the development of sustainability assessment tools for the social science set of criteria and indicators). CIFOR Report. CIFOR, Bogor, Indonesia.

► Posey D., 1992.

Interpreting and applying the « reality » of indigenous concepts : What is necessary to learn from the natives ? In : Redford K.H. and Padoch C. (eds.), Conservation of neotropical forests : Working from traditional resource use, 21–34. Columbia University Press, New York.

► Posey D., 1993.

The importance of semi-domesticated species in post-contact Amazonia : Effects of the Kayapo Indians on the dispersal of flora and fauna. In : Hladik, C.M. *et al.* (eds.) Tropical forests, people and food, 63–71. The Parthenon Pub. Group, Paris.

► Redford K.H. and Padoch C. (eds.), 1992.

Conservation of neotropical forests : Working from traditional resource use. Columbia University Press, New York.

► Richards E.M., 1993.

Commercialization of non-timber forest products in Amazonia, NRI Socio-economics Series 2. Natural Resources Institute, Chatham, UK.

► Sakuntaladewi N. and Amblani M., 1989.

Investigation of the steps needed to rehabilitate the areas of East Kalimantan seriously affected by fire. Deutsche Forstservice GmbH, FR-Report No. 11. Samarinda, East Kalimantan, Indonesia.

► Salafsky N., Dugelby B.L. and Terborgh J.W., 1993.

Can extractive reserves save the rain forest ? An ecological and socioeconomic comparison of nontimber forest product extraction systems in Peten, Guatemala, and West Kalimantan, Indonesia. Conservation Biology 7 : 39–52.

► Sayer J., 1991.

Rainforest buffer zones : Guidelines for protected area managers. IUCN, Cambridge, UK.

► Seymour R.S., Hrubes R.J. and Hammel D., 1995

Certifying sustainable forestry : The evaluator's perspective. Journal of Forestry 93 : 26–29.

► Smith C.L. and Steel B.S., 1995.

Core-periphery relationships of resource-based communities. Journal of the Community Development Society 26 : 52–70.

► SODEFOR, 1994a.

Plan d'aménagement de la forêt Classée de la Bossématié (22 200 ha) 1995–2014. kfw/SODEFOR/gtz, Abengourou, Côte d'Ivoire.

► SODEFOR, 1994b.

Plan d'aménagement de la forêt Classée du Haut-Sassandra (102 400 ha) 1995–2014. Daloa-Vavouia, Côte d'Ivoire.

► Umans L., 1998.

Participatory process analysis. *Trees and People Newsletter* 35 : 1–15 (March).

► Vail D., 1993.

The internal conflict : Contract logging, chainsaws and clear-cuts in Maine Forestry. In : Banuri T. and Marglin F.A. (eds.), *Who will save the forests ? : Knowledge, power and environmental destruction*. Zed Books, London.

► van den Breemer J.P.M., 1989.

Yam cultivation and socio-ecological ideas in Aouan society, Ivory Coast. *Sociologia Ruralis* 29 : 265–79.

► van den Breemer J.P.M., 1992.

Ideas and usage : Environment in Aouan society, Ivory Coast. In: Croll E. and Parkin D. (eds.), *Bush base, forest farm : Culture, environment and development*, 97–109. Routledge, London.

► van Haaften H., 1995.

Final report/diary. Prepared for CIFOR's project on Testing Criteria and Indicators for Sustainable Forest Management, Côte d'Ivoire.

► van Haaften H. and van de Vijver F.J.R., 1995.

Psychological consequences of environmental degradation : An exploratory study in the Sahel. Internal paper, Department of Forestry, Wageningen, The Netherlands.

► Vayda A.P. and Sahur A., 1985.

Forest clearing and pepper farming by Bugis migrants in East Kalimantan : Antecedents and impacts. *Indonesia* 39 : 93–110.

► Vayda A.P., Colfer C.J.P. and Brotokusumo M., 1980.

Interactions between people and forests in East Kalimantan. *Impact of Science on Society* 30 : 179–190.

► Wiersum K.F., 1986.

The effects of intensification of shifting cultivation in Africa on stabilizing land-use and forest conservation. *Netherlands Journal of Agricultural Science* 34 : 485–488.

► World Bank, 1991.

Policy on indigenous peoples. Operational Directive 4.20 (17 September). World Bank, Washington, DC.



Annexe

Exemples de parties prenantes
en Indonésie, en Côte d'Ivoire
et aux États-Unis



Les trois situations choisies comme exemple présentaient à la fois des catégories de parties prenantes communes et d'autres qui étaient propres à chacune d'elles. Les citoyens nationaux, les consommateurs, les fonctionnaires forestiers, les petits entrepreneurs et des ouvriers forestiers étaient présents dans les trois cas, bien que présentant des caractéristiques diverses. Parmi eux, seuls les consommateurs avaient des relations avec la forêt suffisamment comparables pour pouvoir être traités de manière générique²⁰.

Les consommateurs - Ces personnes utilisent des produits forestiers. Théoriquement, ils sont tous concernés par la préservation d'un accès abordable à ces produits. Certains se préoccupent de la durabilité de la gestion forestière.

1. CONCESSION FORESTIÈRE DE P. T. KIANI LESTARI (EST-KALIMANTAN, BORNÉO, INDONÉSIE)²¹

Le Ministère indonésien des forêts gère toutes les zones forestières au nom de l'Etat. Dans les forêts de Kalimantan classées en tant que « forêts de production », l'Etat octroie des concessions forestières à des sociétés privées et parapubliques. Les concessionnaires s'engagent à gérer leurs concessions forestières conformément à la loi et à la politique forestière indonésiennes. Des villages Dayak (populations indigènes de Bornéo, principalement chrétiennes et animistes) et Kutai (populations indigènes Melayu et musulmanes) sont implantés sur les 340 000 ha de forêts de plaine à Diptérocarpacées de la concession de P.T. Kiani Lestari, chacun avec un régime foncier, des systèmes traditionnels de gestion de la forêt et de droits d'usage²². La plupart de ces populations rurales pratique une agriculture itinérante (durable jusqu'il y a une dizaine d'années) dans des conditions de faible densité humaine. Outre leurs activités agricoles, elles chassent, pêchent et collectent des produits en forêt. Les hommes migrent saisonnièrement pour des travaux salariés. Le nombre de

personnes recensées dans la concession en 1989 étaient de 20 308 habitants (FAO 1989), soit une densité d'environ 60 habitants/km². Cette densité est bien supérieure à celle qui existe dans un contexte traditionnel ou à la moyenne de la province, qui est de 7,7 habitants/km² (Beukeboom, 1989).

Dans cette concession, 10 000 ha sont réservés aux trans migrants parrainés par le gouvernement, en provenance de Java et des autres îles indonésiennes surpeuplées (Sakuntaladewi et Amblani, 1989). Cent huit mille hectares (108 000 ha) ont été classés en « forêt de conversion » dont la plupart sera occupé par une plantation forestière industrielle pour la production de bois d'oeuvre, essentiellement à base d'*Acacia mangium* (Hutan Tanaman Industri, HTI). Quatre communautés de trans migrants HTI sont installées dans la concession. Principalement originaires de Java, ces trans migrants ont commencé à arriver en 1990. Ils fournissent la main d'oeuvre nécessaire au développement des plantations.

²⁰ Ce caractère générique peut, bien sûr, simplement traduire l'accent qui a été mis jusqu'ici sur les populations voisines de l'unité de gestion forestière.

²¹ Colfer a mené une étude ethnographique d'un an à Long Segar, un village situé dans la concession de Kiani Lestari (ensuite concession de Georgia Pacific) en 1979-1980, dans le cadre du projet « Interactions Between People and Forests in East Kalimantan » (Programme « L'Homme et la biosphère »). Elle s'y est rendue pour des missions de courte durée en 1981, 1983, 1991, 1995 et 1997. Le contexte forestier indonésien est en évolution rapide et ces observations peuvent ne plus refléter l'exacte réalité dans un futur proche.

²² La propriété foncière en Indonésie, comme dans la plupart des pays tropicaux, a toujours été un problème épineux. Le Ministère des forêts a décrété que les « terres forestières » étaient propriété de l'Etat (Basic Forestry Law, 1967). Le Ministère de l'agriculture dispose de lois relatives aux droits adat (ou droits coutumiers) des populations locales et au respect de ces droits par l'Etat (Agraria, 1976). Ces deux ensembles de lois sont en contradiction directe. Les conflits fonciers locaux sont résolus au cas par cas, souvent au détriment des personnes résidant dans les forêts. La Basic Forestry Law est en cours de révision, du fait des crises politiques et économiques actuelles en Indonésie.

Parmi les changements survenus, on compte : une diminution considérable de l'étendue des forêts naturelles (avec une probable réduction de la biodiversité), une augmentation rapide de la population immigrée (initialement planifiée par le gouvernement), un affaiblissement significatif de l'intégrité culturelle des autochtones de l'Est-Kalimantan et des problèmes agricoles croissants du fait de la dégradation de l'environnement.

Les Dayak - Ces populations (y compris de nombreux sous-groupes, tels que les Kenyah, les Kayan, les Bahau) vivent en forêt au bord des rivières. Elles ont tendance à occuper une zone bien définie pour plusieurs décennies, voire pour des siècles, qui n'est pas forcément celle où le village actuel est implanté. La plupart de ces populations sont moins puissantes, moins riches et moins instruites que les membres de la société dominante²³. Les Dayak ont un savoir utile de leur environnement et des pratiques de gestion forestière indigènes, qui sont souvent sous-estimés et incompris par les étrangers (cf. par exemple, Brookfield et Padoch 1994 ; Colfer, Peluso et Chin 1997). Leurs différentes obligations propres garantissent également, en règle générale, la préservation de leur environnement forestier et de leur mode de vie. Ils ont été les premiers « perdants » de la gestion forestière officielle.

Les Kutai - Ces populations locales de Melayu, de religion et de culture musulmanes, vivent depuis longtemps avec les Dayak, au bord des rivières. Leur système agroforestier est comparable à celui des Dayak, avec cependant une différence majeure : les Kutai sont un peu plus commerçants que les Dayak ; ils sont également un peu mieux acceptés par les membres de la société dominante (ils sont de même religion et bénéficient d'une notoriété acquise par leur histoire : ils avaient un Sultanat à Tenggarong).

Les transmigrants - Ils ont migré en forêt depuis des régions fortement peuplées (par exemple, Java, Timor, Flores) où l'agriculture est le plus souvent intensive. Ils sont pauvres, avec peu d'alternatives économiques (voir : Vayda et Sahur, 1998, à propos des paysans Bugis qui cultivent le poivre ; Colfer, 1991 ou Davis, 1988, à propos des transmigrants). Ils viennent souvent accompagnés de leur famille, pour pratiquer une agriculture sédentaire, souvent à l'initiative du gouvernement. De par leur affiliation aux programmes de Transmigration et comme ils sont —souvent— de même ethnie que les fonctionnaires gouvernementaux, ils ont une plus grande influence que les autochtones. Les nouveaux transmigrants connaissent mal les techniques de survie et de culture durable en milieu forestier car leur mode de vie est plutôt agricole. Certains ne sont venus dans la région que pour l'exploiter temporairement ; d'autres ont l'intention de se fixer. Ils envisagent la conservation plutôt sous l'angle de la « gestion des sols » que sous celui de la « gestion forestière ». Avec le temps, ils peuvent accepter ou adopter certaines connaissances et pratiques des populations forestières (Fulcher, 1982).

Les ouvriers forestiers - Les sociétés forestières recrutent des ouvriers. Kiani Lestari employait 543 personnes en 1989 (FAO, 1989). P.T.Alas Helau (une société apparentée qui exploite dans la même concession) avait 725 employés en 1995, appartenant principalement aux groupes ethniques Javanais (34%), Kutai (23%), Timorais (13%) et Bugis (11%). Les hommes (les femmes représentaient moins de 5% des employés d'Alas Helau) travaillent fréquemment dans des conditions dangereuses. Ils ont des connaissances souvent limitées des normes de sécurité à respecter dans une exploitation forestière, pour eux-mêmes ou pour l'environnement. La plupart des femmes travaillent dans le secteur informel (y compris

²³ Par « société dominante », on entend les musulmans de Java qui représentent la majorité de la population indonésienne et du gouvernement et dont les intérêts orientent la politique nationale.

la prostitution, avec tous les dangers physiques et mentaux qui l'accompagnent)²⁴. Beaucoup de travailleurs forestiers sont éloignés de leurs familles et des autres moyens traditionnels de contrôle et de protection sociale, bien que certains s'installent définitivement après la cessation des activités forestières.

Les petits entrepreneurs - Il peut s'agir de sociétés privées ou gouvernementales. Ils possèdent l'information et le capital nécessaires pour s'occuper de la commercialisation et de la transformation des produits forestiers. Ils peuvent également faire de la spéculation foncière, recruter des travailleurs pour les opérations de coupe (souvent de manière illégale)²⁵ et/ou pour défricher des zones forestières qu'ils revendiquent ensuite.

Les responsables de sociétés forestières - Il s'agit de cadres supérieurs relativement instruits, employés par les sociétés forestières qui exploitent le bois d'œuvre. Ils sont en règle générale originaires d'autres régions, plus urbanisées, et ils connaissent mal les conditions locales, humaines ou environnementales. Ils

constituent une présence nationale dans ces zones forestières éloignées et ils peuvent exercer un pouvoir significatif sur la vie des populations forestières.

Les fonctionnaires forestiers - Il s'agit des employés du Ministère indonésien des forêts. Ils sont techniquement responsables de la gestion forestière mais n'ont pas les moyens —humains ou financiers— pour l'assurer de manière effective. Ils doivent officiellement protéger la forêt et, à un moindre niveau, contribuer au bien-être des populations.

Les environnementalistes - Ce sont des personnes des zones urbaines, qui se préoccupent des forêts indonésiennes et souvent de leurs populations. Ils exercent une pression sur le gouvernement et sur les sociétés forestières pour renforcer la durabilité de leurs opérations d'exploitation de bois.

Les citoyens nationaux - La forêt est un enjeu pour ces personnes, en tant que bénéficiaires des revenus tirés de la forêt, réinvestis pour partie sous forme de programmes de développement.

2. LA RÉSERVE FORESTIÈRE DE BOSSÉMATIÉ (CÔTE D'IVOIRE)

La forêt de Bossématié, près d'Abengourou dans l'Est de la Côte d'Ivoire, est une « réserve forestière ». Elle est placée sous la juridiction de la SODEFOR (Société pour le développement forestier ; une structure gouvernementale de gestion). Les populations locales ne sont pas légalement autorisées à y pratiquer l'agriculture (SODEFOR, 1994a et b). Les taxes gouvernementales relatives à la propriété (inspirées de la juridiction française) sont en contradiction

avec le régime foncier et le système d'usufruit indigènes. La forêt est considérablement dégradée et des efforts sont menés pour sa réhabilitation au moyen de plantations d'essences commerciales diverses. L'exploitation forestière et l'agriculture y sont interdites.

Selon Ehui et Hertel (1989), la Côte d'Ivoire a connu le taux de déforestation le plus élevé du

²⁴ L'analyse d'Enloe (1989) sur l'histoire des plantations dans l'Indonésie coloniale est pertinente au cas qui nous intéresse :

« Dans de nombreuses plantations, la prostitution est devenue la norme, à dessein et non par hasard. Les archives révèlent que les gestionnaires s'interrogeaient sur les avantages et les inconvénients de la prostitution pour leur société [...]. L'avis majoritaire était qu'il serait difficile de recruter des hommes pour travailler dans les plantations s'ils ne pouvaient pas avoir recours aux services des femmes. En outre, aux yeux de nombreux gestionnaires de plantations, la prostitution apparaissait être un moindre mal par rapport à des relations homosexuelles entre travailleurs en l'absence de femmes. Enfin, en dépensant une partie importante de leur salaire dans la prostitution, de nombreux employés masculins se retrouvaient endettés et il leur était difficile d'abandonner leur emploi avant la fin de leur contrat. »

Le personnel des sociétés forestières de Kalimantan estimait également la prostitution nécessaire, sans doute pour les mêmes raisons.

²⁵ Dans l'Ouest-Kalimantan, nous connaissons un cas où les chefs indigènes Iban sont les partenaires d'une société forestière et, dans ce cas, l'exploitation est légale.

monde (300 000 ha de forêt tropicale humide disparus chaque année pour une superficie initiale de 16 millions d'ha, soit une réduction des surfaces forestières de 6,5% par an). Ils mentionnent également un « Domaine forestier permanent » de 4,7 millions d'ha et un « Domaine forestier rural » de 731 750 ha. Ces superficies ont significativement diminué depuis 1987.

En Côte d'Ivoire, les problèmes forestiers sont liés aux problèmes agricoles. Dans une étude datant de 1986, Wiersum faisait état d'une baisse générale dans la stabilité et la durabilité des systèmes de cultures itinérantes indigènes, du fait d'une diminution conjointe de la « disponibilité en terres par cultivateur, du rapport jachères/surfaces cultivées ainsi que, souvent, de la diversité des plantes cultivées et des arbres ». Il a aussi noté que le remplacement des cultures itinérantes par des cultures de rente permanentes ne s'est pas accompagné d'une stabilisation de l'utilisation des terres mais plutôt d'intrusions agricoles plus profondes en forêt. Selon van den Breemer (1989), les Aouan (à proximité de Bossématié) ont un « système conceptuel et réglementaire qui les conduit inconsciemment à préserver l'équilibre écologique ». Mais cet auteur décrit également des processus internes de changements sociaux qui ont une « influence dévastatrice sur l'environnement » (voir aussi Fairhead et Leach, 1998, dont l'avis plus récent est différent).

A Bossématié, un projet germano-ivoirien essaye de développer en collaboration avec les communautés qui vivent à la périphérie de la forêt, des alternatives au système agroforestier « traditionnel » de cultures vivrières complétées par la chasse et la culture du cacao et du café (Aha Badou *et al.*, 1992 ; SODEFOR, 1994a). Ce projet s'efforce d'encourager la participation des communautés rurales dans la planification et la réalisation de ces alternatives (contrairement au préjugé national historique contre la participation paysanne ; voir, par exemple, Miracle, 1970).

Il existe une pression humaine très forte due à l'immigration, en provenance d'autres régions de

la Côte d'Ivoire et des pays frontaliers, et à un accroissement naturel élevé de la population. En 1991, d'après les estimations de la SODEFOR (1994a), la composition ethnique de la population de Bossématié était de 62% d'Agni (indigènes), de 15% d'ivoiriens d'autres régions (Baoulé), de 21% de burkinabés et de 2% de maliens. Entre 1975 et 1988, toujours selon la SODEFOR, le taux d'accroissement moyen de la population dans la région était de 4,7% (avec dans certaines zones, des maxima de 11,2%). La densité de la population est comprise entre 20 et 50 habitants/km². Les cultures vivrières et les plantations forestières dans la forêt de Bossématié —légales et illégales— sont en train de passer sous le contrôle partiel de la SODEFOR. Le gestionnaire doit relever un défi de taille pour réhabiliter et protéger les réserves forestières, en devant concilier à la fois la pauvreté locale, une immigration incontrôlée et un accroissement naturel de la population élevé (van den Breemer, 1992).

Nombre de parties prenantes qui vont maintenant être présentées sont communes avec l'exemple indonésien.

Les Agni (autochtones) - C'est le groupe ethnique installé dans et autour de la forêt. Selon nos sources, bien que ces populations habitent dans la région depuis plus longtemps que les autres, elles ne peuvent revendiquer de droits très anciens sur la forêt de Bossématié (Aha Badou *et al.*, 1992). Une tradition de mise en valeur agroforestière de la forêt fait cependant partie du système matrilineaire Agni (voir van den Breemer, 1992, à propos du système Aouan voisin, similaire au système Agni). Des membres d'autres groupes ethniques sont périodiquement intégrés et de manière traditionnelle dans leur système. Ce dernier, outre qu'il fournit du travail, assure un rôle plus large de « sécurité sociale » en offrant des moyens de subsistance aux personnes qui ont faim.

Les allochtones - Ce sont des ivoiriens étrangers à la région. Ils habitent dans ou en périphérie de la forêt. Ils sont arrivés à Bossématié suite à

des crises économiques ou environnementales dans leurs régions natales. Ils travaillent pour le compte des autochtones qui vivent dans ou autour des forêts. Certains d'entre eux sont originaires de régions auparavant forestières, d'autres proviennent des régions de savanes et des régions subdésertiques du Nord. C'est pourquoi ils ont des niveaux de connaissances très variés des écosystèmes forestiers et de leur gestion.

Les allogènes - Ce sont des étrangers, pour la plupart des réfugiés (politiques et économiques). Ils vivent dans ou à la périphérie des forêts. Ils jouent à peu près le même rôle dans la gestion forestière durable que les ivoiriens des autres régions, sauf que leurs droits sont moindres²⁶.

Les ouvriers forestiers - Ils sont soit employés par des entrepreneurs (tâcherons) contractuels de grandes sociétés ou de la SODEFOR, soit des prestataires de services (dont les prostituées, dans une région où 15% de la population est séropositive ; van Haaften, 1995).

Les tâcherons - Ce sont des entrepreneurs locaux qui réalisent de petites opérations d'exploitation ou d'autres travaux forestiers pour des sociétés plus importantes.

Les responsables de sociétés forestières - Employés par de grandes sociétés forestières, ils n'habitent pas en forêt en règle générale mais ils ont une influence considérable sur sa gestion.

Les fonctionnaires forestiers - Ils travaillent pour le gouvernement (Département des forêts, SODEFOR, etc.) . Comme les responsables de sociétés, ils peuvent vivre loin de la forêt.

[**Les citoyens nationaux** - Le rôle de ces personnes n'a pas été étudié en Côte d'Ivoire mais il est tout à fait probable qu'ils ont des intérêts, probablement grandissants, dans les réserves forestières nationales.]

[**Les environmentalistes** - Seuls quelques environmentalistes ont été identifiés en Côte d'Ivoire mais leur importance pourrait augmenter avec la prise de conscience internationale concernant les forêts ivoiriennes résiduelles.]

3. LA FORÊT NATIONALE D'OLYMPIC (ÉTAT DE WASHINGTON, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE)²⁷

Bushler Bay est une communauté d'environ 2 000 personnes qui vivent sur la péninsule Olympic. Le siège du Service forestier (US Forest Service) chargé de la gestion de la forêt nationale d'Olympic, y est implanté. Cette forêt est une forêt tempérée humide, dominée par le sapin Douglas et le sapin du Canada (voir Kirk et Franklin, 1992, pour une caractérisation écologique de la forêt). La communauté est nettement divisée entre « ouvriers locaux » (ouvriers forestiers, pêcheurs, ostréiculteurs et hommes

d'affaires) et « fonctionnaires » : employés des écoles, du Service des parcs nationaux (US National Park Service), du Service forestier, du Laboratoire des coquillages de l'état de Washington (Washington State Shellfish Laboratory) et de l'Incubateur pour poissons de l'état de Washington (Washington State Fish Hatchery ; Colfer et Colfer, 1978).

Au cours de ces dernières années, les conflits se sont multipliés dans la région du fait des change-

²⁶ De Bruijn et van Dijk (1995) décrivent les difficiles problèmes de subsistance qui existent au Mali et qui rendent ce mode de système de sécurité sociale si important.

²⁷ C. Colfer a mené des recherches ethnographiques à Bushler Bay, Washington (un pseudonyme) entre 1972 et 1975 et elle a continué à s'impliquer dans la communauté jusqu'en 1980. Elle y est retournée pour trois missions de courte durée en 1994, 1995 et 1997.

ments affectant la politique et les idées sur la gestion forestière (Lien, 1991). Aux questions environnementales (symbolisées par la défense d'oiseaux menacés) s'ajoutent des problèmes relatifs aux moyens de subsistance et au mode de vie des communautés de travailleurs forestiers de la région (Dietrich, 1992; Barber *et al.*, 1994).

En 1995, le Service forestier a interdit l'exploitation forestière sur l'ensemble du district de Bushler Bay Ranger de la forêt d'Olympic. Consécutivement, le nombre de forestiers de la communauté a tellement diminué que les petits entrepreneurs qui sont restés ont été obligés de faire appel à des ouvriers d'autres communautés de la péninsule²⁸. Les conducteurs de grumiers se sont plaints d'avoir à parcourir toute la moitié occidentale de l'état. Alors que la communauté des travailleurs forestiers était prospère dans les années 1970, elle était décrite en 1990 comme « une maison pour assistés sociaux et personnes retraitées ».

Cet exemple diffère principalement des deux précédents par des droits fonciers clairement définis et par un engouement national en faveur de la participation des communautés à la gestion forestière (même si cela devient quelque peu théorique avec l'éloignement des lieux de prise de décisions finales)²⁹. Cependant, tout comme en Indonésie et en Côte d'Ivoire, les perspectives d'avenir pour la production de bois, l'environnement et la « société » laissent une impression de malaise généralisé.

Les parties prenantes qui jouent ici des rôles clés, sont les suivantes³⁰ :

Les ouvrier forestiers - Ce terme désigne à la fois les hommes qui abattent les arbres et transportent le bois ainsi que leurs

familles. Il se réfère en effet à un mode de vie où « exploitation forestière » est étroitement associée à « virilité et indépendance » (Colfer, 1977). L'instruction n'est pas très valorisée et on n'accorde que peu de respect aux « grattes-papiers »³¹. Il y a plus de chance que les familles de forestiers soient fortement enracinées dans la communauté, qu'elles y aient des liens avec d'autres membres de la communauté et qu'elles soient propriétaires de terres (agricoles ou forestières), que les autres parties prenantes. Il est également plus probable qu'elles utilisent la forêt comme source de nourriture complémentaire (au travers de la chasse, de la pêche, de la collecte de champignons, de baies et de produits forestiers autre que le bois).

Les petits entrepreneurs - Ils dirigent des entreprises qui approvisionnent l'industrie du bois. Ce sont souvent d'anciens forestiers qui ont « réussi ». Ils peuvent également être propriétaires de petites sociétés d'exploitation forestière et passer des contrats avec des personnes privées et/ou le Service forestier (auparavant).

Les environnementalistes - Dans le contexte de Bushler Bay, on peut décrire ces personnes comme faisant partie du mouvement de « retour à la terre ». Beaucoup d'entre eux sont instruits et originaires des villes. Ils sont à la recherche d'une vie plus calme et plus proche de la nature. Comme les familles de forestiers, ils peuvent dépendre étroitement de la forêt pour une partie de leur nourriture. Ils sont souvent en conflit ouvert avec les familles de forestiers et avec le Service forestier au sujet de la gestion des ressources naturelles (Lien, 1991). Les environnementalistes qui ne sont pas dans la

²⁸ Dans le cadre d'une petite opération d'exploitation étudiée en 1995 (dans des forêts privées), C. Colfer a interrogé cinq travailleurs, dont un seul (le patron) était originaire de Bushler Bay.

²⁹ Voir l'analyse de Smith et Steels (1995) concernant la prise de décision, la participation et le pouvoir des communautés qui dépendent des ressources sur la côte nord-ouest du Pacifique (États-Unis).

³⁰ Dans son livre bien connu, Dietrich (1992) a choisi les « abatteurs », les « biologistes », les « environnementalistes », les « forestiers » et les « candidats ». Il consacre un chapitre à chacun d'eux afin d'illustrer les controverses dont font l'objet les forêts du nord-ouest du Pacifique.

³¹ Au cours d'une mission dans l'Oregon voisin en 1998, le chauffeur d'un grumier portait un T-shirt avec le slogan : « Si vous n'êtes pas un forestier, vous êtes de la merde », ce qui résume en quelques mots cette opinion.

région ont également un impact certain à Bushler Bay, par différents moyens (vote, lettres, manifestations et collectes de fonds)³².

Les employés gouvernementaux - Il s'agit principalement d'employés du Service forestier et du Service des parcs nationaux. Bushler Bay est entouré de forêts nationales et de parcs nationaux gérés par le gouvernement. Ces fonctionnaires et leurs familles —qui constituaient à peu près la moitié de la population dans les années 70— sont généralement originaires d'autres régions. Ils ont généralement intégré ces organismes parce qu'ils étaient en quête d'une vie au grand air. Malheureusement, beaucoup sont déçus par la quantité de paperasseries qui les occupent et par leurs voisins qui les méprisent. La plupart appartiennent à la classe moyenne ont connu une ascension sociale. L'éducation, la propriété et la modération caractérisent leur système de valeurs. Ils considèrent souvent les autochtones comme une « classe inférieure », non instruite et de mauvaises mœurs (Colfer et

Colfer, 1978 ; Colfer, 1977). Ils tiennent actuellement les exploitants forestiers pour responsables des dégradations environnementales.

Les politiciens - Ces personnes participent à la prise de décision au niveau de l'Etat et au niveau national. Les autres parties prenantes recherchent leur soutien pour faire connaître et défendre leurs causes. Dans un contexte comme celui de Bushler Bay, ils sont continuellement assaillis d'un côté par les environnementalistes et de l'autre par l'industrie du bois.

Les citoyens nationaux - Ces personnes ont une influence indirecte, bien que réelle, sur la gestion forestière. N'importe quel américain peut influencer la gestion d'une forêt nationale ou d'un parc national donné, grâce à son bulletin de vote et à des lettres adressées à ses représentants élus (les hommes politiques).

³² D. Dykstra (com. pers., Juillet 1995) a le premier insisté sur l'importance des environnementalistes éloignés en tant que partie prenante. Ils soutient que bien que leur dépendance vis-à-vis de la forêt soit significativement moins importante que celle des populations qui vivent dans et autour de la forêt, leur impact sur la gestion peut être plus grand (voir également Smith et Steel, 1995).

TABLEAU 1. PARTIES PRENANTES DE BUSHLER BAY, FORÊT NATIONALE D'OLYMPIC
Washington, Etats-Unis d'Amérique
(élaboré sur la période 1970-1997)

Paramètres	Ouvriers forestiers	Petits entrepreneurs	Environnementalistes	Employés gouvernementaux	Politiciens	Consommateurs	Citoyens nationaux
Proximité	1	1	1	1	3	3	var.
Droits préexistants	2	2	3	2	3	3	3
Dépendance	2	2	2	2	3	var.	3
Pauvreté	2	2	2	2	2	var.	var.
Savoir local	1	2	2	3	3	3	3
Liens culture - forêt	1	1	1	3	3	var.	3
Manque de pouvoir	1	2	2	3	3	var.	var.
Moyenne	1,43	1,71	1,86	2,29	2,86	3,00	3,00

1 = élevé, 2 = moyen, 3 = faible, var. = variable

► Ce tableau a été élaboré par C.Colfer sur la base de trois années de recherches ethnographiques entre 1973 et 1976, suivies de plusieurs missions dont la dernière a eu lieu en 1997.

TABLEAU 2. PARTIES PRENANTES D'EST-KALIMANTAN
Bornéo, Indonésie
(mars 1995)

Paramètres	Dayak	Kutai	Transmigrants	Ouvriers forestiers	Petits entrepreneurs	Responsables de sociétés forestières	Environnementalistes	Fonctionnaires forestiers	Citoyens nationaux	Consommateurs
Proximité	1	1	1	1	2	2	3	3	3	3
Droits préexistants	1	1	var.	3	var.	3	3	3	3	3
Dépendance	1	1	1	1	1	1	1	2	2	3
Pauvreté	1	1	1	1	2	2	2	2	var.	var.
Savoir local	1	1	var.	var.	2	3	3	3	3	3
Liens culture - forêt	1	1	var.	var.	2	3	3	2	3	3
Manque de pouvoir	1	1	1	1	2	3	3	3	var.	var.
Moyenne	1,00	1,00	1,00	1,40	1,83	2,43	2,57	2,57	2,80	3,00

1 = élevé, 2 = moyen, 3 = faible, var. = variable

► Ce tableau a été élaboré par C.Colfer sur la base d'une année de recherches ethnographiques (1979-1980), d'un test interdisciplinaire de C&I (1995) et de nombreuses missions en 1997.

TABLEAU 3. PARTIES PRENANTES DE BOSSÉMATIÉ
Côte d'Ivoire
(juin 1995)

Paramètres	Agni	Ouvriers forestiers	Alloctones (ivoiriens)	Allogènes (étrangers)	Tâcherons (entrepreneurs)	Fonctionnaires forestiers	(Citoyens nationaux)	Responsables de sociétés forestières	(Environnementalistes)	Consommateurs
Proximité	1	1	1	1	2	3	3	3	3	3
Droits préexistants	1	var.	2	3	var.	2	2	3	3	3
Dépendance	1	1	1	1	2	1	3	1	3	3
Savoir local	1	2	2	2	2	3	3	3	3	3
Liens culture - forêt	1	2	2	2	var.	3	2	3	2	3
Manque de pouvoir	2	1	1	1	2	3	var.	3	3	var.
Moyenne	1,17	1,40	1,50	1,67	2,00	2,50	2,60	2,67	2,83	3,00

1 = élevé, 2 = moyen, 3 = faible, var. = variable

► Ce tableau a été élaboré par C.Colfer sur la base d'un test interdisciplinaire de C&I en juin 1995. Ses estimations ont été commentées par A. Anvo, H. van Haaften, C. Huttel, J.-C. Koffi Konan, P. Mengin Lecreulx et A. N'Guessan.

TABLEAU 4. PARTIES PRENANTES DU BRÉSIL
(novembre 1995)

Paramètres	Seringueiros (collecteurs de caoutchouc)	Indiens	Collecteurs de noix du Brésil	Habitants des bords de rivières	Populations locales	Ouvriers	Colons	Orpailleurs	Institutions universitaires	Gouvernements	ONG	Syndicats	Entrepreneurs forestiers	Sociétés forestières	Éleveurs	Acheteurs internationaux	Citoyens consommateurs
Proximité	1,00	1,00	1,00	1,29	1,14	1,58	1,45	1,00	1,83	1,56	1,63	1,85	2,17	1,67	1,50	3,00	2,71
Droits préexistants	1,67	2,00	2,33	1,14	1,86	2,13	2,00	3,00	2,17	2,15	2,56	2,46	2,17	2,10	2,00	3,00	3,00
Dépendance	1,00	1,00	1,00	1,57	1,43	1,33	1,82	1,50	1,83	1,90	2,50	2,38	2,00	1,50	2,88	1,50	2,65
Savoir local	1,00	1,00	1,00	1,43	1,86	2,22	2,09	3,00	2,17	1,91	2,20	2,23	2,67	2,90	2,75	3,00	2,88
Liens culture - forêt	1,00	1,00	1,00	1,29	1,57	2,25	2,73	2,00	1,67	2,29	1,92	2,15	2,67	2,90	2,88	3,00	2,88
Manque de pouvoir	1,17	1,17	1,00	1,57	1,43	1,25	1,36	1,00	1,83	2,74	2,13	2,31	2,17	2,80	2,88	2,50	2,40
Moyenne	1,14	1,19	1,22	1,38	1,55	1,79	1,91	1,92	1,92	2,09	2,16	2,23	2,31	2,31	2,48	2,67	2,75

1 = élevé ; 2 = moyen ; 3 = faible ; var. = variable

► Ce tableau a été élaboré en faisant la moyenne des réponses données par un groupe d'experts réunis à Bélem et venant de tout le Brésil pour évaluer le travail d'une équipe du CIFOR qui testait des critères et indicateurs (novembre 1995).

TABLEAU 5. PARTIES PRENANTES DE TRINIDAD
(début 1998)

Paramètres	Forestiers privés titulaires d'une licence	Ouvriers forestiers indépendants	Employés de scierie	Squatters	Chasseurs	Fonctionnaires forestiers	Tanteak (société)	Conservationnistes	Ecotourisme	Consommateurs	Citoyens nationaux
Proximité	1,33	1,44	1,67	1,22	1,78	1,89	1,67	2,11	1,89	2,56	2,44
Droits préexistants	1,89	2,11	1,67	1,78	1,56	1,89	1,78	2,11	2,89	2,44	2,44
Dépendance	1,22	1,33	1,11	1,56	1,89	1,44	1,33	2,33	2,11	2,33	2,56
Savoir local	1,44	1,67	1,78	2,44	1,89	1,56	2,33	2,00	2,22	2,67	2,78
Liens culture - forêt	1,56	1,89	1,89	2,11	2,00	1,78	2,44	2,22	2,44	2,56	2,89
Manque de pouvoir	1,67	1,67	2,00	1,33	1,67	2,78	2,56	2,22	1,89	2,33	2,44
Moyenne	1,52	1,69	1,69	1,74	1,80	1,89	2,02	2,17	2,24	2,48	2,59

1 = élevé ; 2 = moyen ; 3 = faible ; var. = variable

► Ce tableau a été élaboré par M.Günter à partir de données d'experts, à Trinidad, en 1998.

T ABLEAU 6. PARTIES PRENANTES DE LA FORÊT NATIONALE DE BOISE
Idaho, États-Unis d'Amérique
(juin 1998)

Paramètres	Communauté des forestiers	Collecteurs de PFNL	Communauté des éleveurs	Chasseurs - Pêcheurs	Randonneurs	Conservationnistes	USFS	Boise-Cascade	Service de la pêche et de la chasse (Fish - Game Dept.)	Service foncier de l'Idaho (Idaho Dept. of Land)
Proximité	1	2	1	2	1	2	2	2	2	2
Droits préexistants	1	1	1	2	2	3	3	3	3	3
Dépendance	1	2	2	2	3	2	2	1	2	2
Savoir local	1	1	1	1	2	3	3	3	3	3
Liens culture - forêt	1	1	2	1	2	1	2	3	3	3
Manque de pouvoir	1	1	2	2	2	2	3	3	3	3
Moyenne Colfer	1,00	1,33	1,50	1,67	2,00	2,17	2,50	2,50	2,67	2,67
Moyenne Holt	1,00	1,33	1,17	1,67	2,17	2,33	2,50	2,50	2,50	2,67
Moyenne Livingston	1,00	1,20	1,33	1,60	2,00	2,17	2,50	2,50	2,67	2,40

1 = élevé ; 2 = moyen ; 3 = faible ; var. = variable

➡ C. Colfer a élaboré ce tableau en juin 1998. L. Livingston y a ajouté une partie prenante importante : les propriétaires forestiers privés non industriels (NIPFO) et lui a donné la note moyenne de 1,60. Ce groupe ne faisait pas partie du test des C&I de Boise. L. Livingston travaille pour le Service foncier de l'Idaho, à Coeur d'Alene (Idaho) et B. Holt pour la société Boise Cascade à Boise (Idaho).

TABLEAU 7. PARTIES PRENANTES DE PORTO DE MOZ ET BOM JESUS
Brésil
(août 1998)

Paramètres	Colons masculins	Colons féminins	Éleveurs de bétail	Propriétaires de sociétés forestières	Abatteurs Conducteurs de grumiers	Agents de l'IBAMA	Agents de l'INCRA
Proximité	1	1	3	3	3	3	3
Droits préexistants	1	1	2	3	3	3	3
Dépendance	1	1	2	3	3	3	3
Pauvreté	2	2	3	3	3	3	3
Savoir local	1	1	2	3	3	3	3
Liens culture - forêt	2	3	3	3	3	3	3
Manque de pouvoir	2	2	3	3	3	3	3
Moyenne	1,43	1,57	2,57	3,00	3,00	3,00	3,00

1 = élevé, 2 = moyen, 3 = faible, var. = variable

► Ce tableau a été élaboré par N.M. Porro et R. Porro en se fondant sur leurs jugements d'expert, entre juillet et septembre 1998.

*Imprimeur
Document Systems
Montpellier
Dépôt légal 3ème trimestre 2000*

Crédits photos

Gorille de montagne, *Gorilla g. beringei* (Tim Geer, WWF)

Chute d'eau en Indonésie (Susan Archibald)

Chasseur Kenyah, Tanah Merah, Indonésie (Alain Compost)

Orchidée sauvage, *Dendrobium sp.* (Plinio Sist)

Qui compte le plus ? Ce manuel d'évaluation du bien-être social dans la gestion durable des forêts présente un outil : le « tableau de ceux qui comptent le plus » dans la gestion forestière. Il permet de distinguer les « acteurs forestiers », ou les personnes dont le bien-être est intimement lié à la gestion forestière, des autres parties prenantes. Les auteurs discutent de l'attention à porter aux acteurs forestiers dans les efforts de développement d'une gestion durable des ressources. Ils suggèrent sept paramètres grâce auxquels les acteurs forestiers peuvent être différenciés des autres parties prenantes, ainsi qu'une technique de notation simple à l'attention des gestionnaires pour déterminer ceux dont le bien-être doit être intégré dans la gestion durable de chaque forêt. En se basant sur le travail réalisé par le CIFOR sur les critères et indicateurs, ils présentent trois séries représentatives de parties prenantes (en Indonésie, en Côte d'Ivoire et aux Etats-Unis) puis, en annexe, des tableaux relatifs à sept tentatives de classification des acteurs.



FORAFRI

